

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

140

Mai 2016

Structure – Infrastructure

La Grande Arche de Laurence Cossé

Sous la ville, le camp

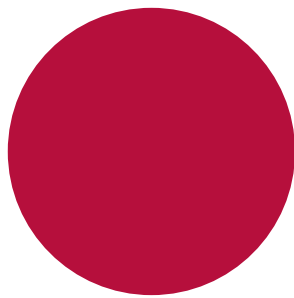
Veille marchés publics

Centre d'Entretien et d'Intervention, Saint-Béat

Les architectes ouvrent leurs portes



2,00 euros



MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

PLAN LIBRE le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées
Édition Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
05 61 53 19 89 - contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution **N° ISSN 1638 4776**

Directeur de la publication Jean Larnaudie

Rédacteur en chef Mathieu Le Ny

Comité de rédaction Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Jocelyn Lermé, Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Rémi Papillault, Gérard Ringon, Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Édouard Verret

Coordination Anissa Mérot

Informations Cahiers de l'Ordre Martine Aires

Ont participé à ce numéro Marie Bardet, Renaud Barrès, Cyrille Hanappe, Maxim Julian, Thierry Paquot, Olivier Prax, Gérard Ringon, Matthieu Sudres, Pierre-Édouard Verret

Photo de couverture ©Tarek Charara/Kaleidos

Graphisme Bachs estudi gràfic. Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Impression Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative

de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère

de la Culture et de la Communication - DRAC LRMP, de la Région

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, du Conseil Départemental

de la Haute-Garonne, de Toulouse Métropole et de son Club

des partenaires : ConstruirAcier, Prodware, Sylvania, Technal et VM Zinc.



ÉDITORIAL

Renaud Barrès, Directeur du CAUE de l'Aude

L'ARCHITECTE, LE CAMP, L'HOSPITALITÉ

Du 9 mai au 26 juin, c'est le formidable « Mois de l'architecture » en Languedoc-Roussillon, qui a vocation à s'étendre dès 2017 à l'ensemble du territoire régional. Créée par la direction régionale des affaires culturelles en Languedoc-Roussillon (DRAC-LR), cette manifestation fédère pour la 4^e année consécutive les acteurs de l'architecture, avec le déploiement de plus de 100 événements (conférences, expositions, projections, visites guidées insolites, rencontres avec des architectes, visites de chantiers, jeux...) à destination du grand public et notamment des jeunes. Elle s'appuie sur l'un des axes prioritaires définis par le ministère de la culture et de la communication — la sensibilisation à l'architecture — pour réaffirmer la valeur ajoutée de l'architecture dans la société.

Instigateurs d'une vision partagée de la qualité architecturale, les CAUE en Languedoc-Roussillon s'impliquent tout particulièrement, aux côtés de la DRAC, jusqu'à faire « exploser » la durée originelle de ce « Mois », devenu LE grand rendez-vous annuel qu'on ne saurait manquer et qui fertilise les esprits imaginatifs voués à la transmission des connaissances. Dans l'Aude, le CAUE a mis en œuvre dans ce cadre une programmation culturelle qui donne une large place à ce qu'il est venu d'appeler, depuis quelques mois, la « crise des réfugiés ». Les départs massifs de Syriens, Kurdes, Irakiens,... fuyant la guerre, leur exode périlleux jusqu'aux rives incertaines de l'Europe, face à des murs qui se dressent, à des frontières qui se referment, ont ravivé le souvenir d'autres exodes qui ont jalonné l'Histoire et qui soulèvent, parmi tant d'autres, la question si essentielle de l'hospitalité.

Celle-ci passe en premier lieu par une démarche volontaire du pays d'accueil à offrir un logement, fut-il sommaire, fut-il précaire, mais elle va surtout bien au-delà. Dans « Peut-on habiter un campement de réfugiés ? » (p.11) le philosophe de l'urbain Thierry Paquot, invité de ce Cahier spécial de Plan Libre, écrit : « Un réfugié dans un camp n'habite sa vie que si, et seulement si, l'œuvre à enclencher ce qui lui permettra d'être auprès des autres, de lui-même et du monde... Peu importe qu'on lui distribue un plateau repas, qu'on lui autorise une douche, qu'on lui apprenne une autre langue que la sienne, s'il n'arrive pas à exister, c'est-à-dire à se placer au-devant de lui, comme l'exprime le latin *exsistere*, avec *ex* (« hors de ») et *sistere* (« être placé », « se montrer »). » Thierry Paquot, mais également Cyrille Hanappe et Maxim Julian, autres invités de ce numéro, témoignent à partir de leurs expériences respectives de la Jungle de Calais et du camp de réfugiés palestiniens de Chatila, des conditions inhumaines et dégradantes dans lesquelles les réfugiés se retrouvent trop souvent, car considérés et traités comme une masse indistincte dont l'existence s'organise, faute de mieux, dans les marges, en butte à l'hostilité d'autres populations, riveraines ou non, qui les mettent sous tension.

« Ce qui frappe en premier lieu toute personne s'interrogeant au sujet des camps au Liban, est cette forme de négation de ces espaces comme territoires urbains à part entière, écrit Maxim Julian dans « Chatila, de la tente à la ville » (p.6). En 1996, dans le projet intitulé Elyssar lancé par le gouvernement de l'ex Premier Ministre Rafiq Hariri pour réaménager la banlieue sud de Beyrouth, toutes les zones touchées par le projet étaient décrites avec précision dans le plan-masse, mais sur la carte, le camp de Chatila, au cœur de la zone concernée, était identifié par un espace blanc. » Chatila figure pourtant parmi les camps gérés par l'UNRWA* depuis 1951, il possède donc bien une existence officielle. Il a, au départ, toutes les caractéristiques d'un « camp d'urgence », tel que des institutions comme le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés ou des ONG comme Médecins sans frontières, en montent partout dans le monde pour faire face à des déplacements de population liés à des guerres ou des catastrophes naturelles. C'était un camp de 20 000 tentes dressées pour abriter des familles palestiniennes chassées de leurs villages par la guerre israélo-arabe de 1948. Aujourd'hui, soit 70 ans plus tard, écrit Maxim Julian, « Chatila présente pour le visiteur toutes les caractéristiques d'un bidonville : superposition de logements en parpaing brut, absence de tout type de règlement, densité non planifiée et manque évident des divers services ». Seule la surface n'a pas varié : 40 000 m², mais... 18 000 habitants. La ville a avalé le camp. Qu'est-ce qu'une ville non programmée, auto-construite, a-t-elle à nous apprendre ?

« Le bidonville pose de nombreuses questions aux architectes, à ceux dont le travail est de dessiner le cadre de vie, écrit Cyrille Hanappe dans « La Nouvelle Rome ? » (p.8). Affranchi des règles et des normes de la construction moderne, il donne à vivre des qualités fondamentales que cette dernière a perdu depuis longtemps. Les règles de la propriété privée et la valeur du foncier ont amené à figer les lignes du dedans et du dehors, ce qu'on appelle communément l'espace privé et l'espace public et à en faire des lignes stériles intangibles dans la ville contemporaine. Dans la ville informelle, ces lignes sont beaucoup plus souples, et permettent une appropriation des espaces partagés qui en font des espaces de convivialité offerts à tous. » Il faut ici comprendre que, si l'habitat précaire n'a pas vocation à être pérennisé, aider les réfugiés à sortir de leur inhumaine condition commence par la reconnaissance de leur capacité à développer, par le travail et l'ingéniosité, l'habitabilité des lieux qu'ils occupent, et à les accompagner dans l'amélioration de l'existant, plutôt qu'à figer, voire tout bonnement à détruire, toute initiative de leur part, du seul fait qu'ils ne sont pas reconnus comme des bâtisseurs.

*UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations-Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

ACTIVITÉS

L'ÎLOT 45

MAISON DE L'ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES

45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse
05 61 53 19 89 - contact@maisonarchitecture-mp.org
www.maisonarchitecture-mp.org
facebook/MAISONMP - twitter/MAISONMP
> entrée libre du lundi au vendredi
9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30

EXPOSITION

ZOOM SUR LES PETITS PROJETS 2016

du 14.06 au 15.09 2016 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture
Vernissage le 16.06.2016 à 18h30

Les Maisons de l'Architecture Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon s'associent pour lancer la nouvelle édition de l'exposition Zoom sur les petits projets. L'objectif de cette nouvelle production est de mettre en lumière des réalisations inconnues mais remarquables sur le territoire de la nouvelle grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

À l'occasion du vernissage de cette exposition, Boris Bouchet, architecte donnera une conférence. Il est à la tête d'une jeune agence implantée à Clermont-Ferrand, qui reçoit en 2013 le Prix de la Première Oeuvre attribué par le groupe AMC Le Moniteur et est lauréate de l'édition 2014 des albums jeunes architectes et paysagistes (AJAP) décernés par le Ministère de la Culture et de la Communication.

CLÔTURE DU CYCLE DE CONFÉRENCES

« LA STRUCTURE COMME ÉLÉMENT PREMIER DU PROJET »

Structure – Infrastructure par Baukunst

Le mardi 24.05.2016 à 19h00, Salle San Subra à Toulouse*

Fondé en 2008 à Bruxelles en continuité de son exercice en Suisse, Baukunst s'applique dans le cadre de son activité, à répondre spécifiquement aux exigences formulées par les acteurs publics et privés en matière d'architecture. Synthèse entre capacité à construire (Bau) et à concevoir (Kunst), le bureau envisage l'architecture dans son aptitude à construire une pensée au même titre qu'une pensée de la construction. Parallèlement à la réalisation, Baukunst consacre une part de son activité au domaine de la recherche et de l'enseignement.

www.bau-kunst.eu

*Salle San Subra : 2 rue San Subra à Toulouse, métro Saint Cyprien

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

L'ACIER À TOUS LES STADES

du 8.06 au 8.07.2016 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture
vernissage le mardi 7.06.2016 à 19h

Tout à sa ferveur, le spectateur assis dans les gradins ou devant son écran, peut-il imaginer ce qu'il faut de science, de calculs et d'art pour bâtir l'enceinte à échelle monumentale qu'est le stade sportif ?

Durant tout l'Euro 2016, du 10 juin au 10 juillet 2016, ConstruirAcier rend hommage à ces cathédrales du sport en exposant dix stades mythiques accueillant le Championnat d'Europe des Nations de football 2016. Un bouquet d'enceintes sportives, acier, verre et porte-à-faux colossaux qui contribuent à marquer les villes, la société et l'histoire.

Production : ConstruirAcier

ÉVÈNEMENT

LES ARCHITECTES OUVRENT LEURS PORTES

3 et 4 juin 2016

Découvrez en page 16 de ce numéro le programme proposé par le CROA et la MA Midi-Pyrénées à l'occasion de ces journées !
www.portesouvertes.architectes.org

AGENDA

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

EXPOSITION

MATIÈRE GRISE

Du 09.05.2016 au 03.06.2016 / ENSA Toulouse*

L'exposition « Matière grise » présente 50 projets démontrant le potentiel du réemploi et la possibilité d'une nouvelle vie pour des matériaux usés dans tous les lots du bâtiment ... Une exposition créée par le Pavillon de l'Arsenal, Centre d'information de documentation et d'exposition d'Urbanisme et d'Architecture de Paris et de la Métropole parisienne et le Commissariat scientifique Encore Heureux, Architectes Julien Choppin et Nicolas Delon.
*ENSA Toulouse :13 rue Aristide Maillol, 31100 TOULOUSE

EXPOSITION PROMENADES IRRATIONNELLES ... PHILIPPE RAMETTE

Jusqu'au 29.05.2016 au Centre régional d'art contemporain (Crac) à Sète

Philippe Ramette invente des objets qu'il appelle des « prothèses » lui permettant de flotter dans les airs, grimper aux arbres, marcher sous l'eau... Il se met lui-même en scène dans son costume noir, pour composer l'image d'un paysage dont il fera partie de façon extravagante, visuellement étonnante et renversante (au sens littéral). La perception de cette force de gravité, qui n'obéit plus aux normes terrestres, ressentie dans ses mises en scène, désarçonne le regardeur et l'oblige à inventer une nouvelle façon de regarder le monde, un nouvel état contemplatif. Ces photographies ne subissent aucune retouche ou montage, car l'artiste cherche avant tout à garder le contact avec son travail de sculpteur. Le projet spécifique de Philippe Ramette au Centre Régional d'Art Contemporain à Sète associe un ensemble de photographies, prises spécialement pour l'exposition dans le port de Sète, à un choix d'œuvres existantes de la série ...Promenades irrationnelles... Ces photographies s'ouvrent toutes sur l'univers maritime, comme une exploration du paysage marin et sous-marin d'un point de vue très singulier qui plonge le spectateur dans un délicieux trouble de la perception.

+ d'infos : www.crac.languedocroussillon.fr

ÉVÈNEMENT

FESTIVAL MAP TOULOUSE

Du 01.06.2016 au 30.06.2016 / Musée Paul DUPUY*

Du 1er au 30 juin 2016, le festival MAP investira à nouveau la ville de Toulouse avec de nombreuses expositions, toutes inédites, réparties dans de nombreux lieux au cœur de la Ville Rose afin d'offrir aux visiteurs la possibilité de découvrir des auteurs prometteurs et des photographes déjà connus et reconnus ! Dénicheur de jeunes talents et lieu d'exposition d'artistes renommés, le festival Photo MAP Toulouse est devenu un rendez-vous incontournable de la photographie. Après une édition sur le portrait en 2015, il revient pour sa 8ème saison avec pour thématique «Une photographie française». Événement gratuit et visible, le Festival MAP est un lieu de rencontre, d'échange. Un festival passerelle entre des talents émergents et des grands noms de la photographie à travers de nombreux rendez-vous : initiations, conférences, projections, etc. Alors, comme nous, soyez « MAP » !

Découvrez le programme complet sur le site Internet : <http://www.map-photo.fr>

*13 rue de la Pleau, 31000 TOULOUSE

ÉVÈNEMENT 4^e ÉDITION DU MOIS DE L'ARCHITECTURE

EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

du 9.05 au 26.06.2016

Créée en 2013 par la direction régionale des affaires culturelles, cette opération associe à nouveau les acteurs de l'architecture pour proposer, du 9 mai au 26 juin, une 4^e édition du Mois de l'architecture. Conférences, expositions, projections, visites guidées insolites, rencontres avec des architectes, visites de chantiers, jeux... Plus de 110 événements se succéderont afin de permettre à chacun de découvrir l'architecture autrement. En s'appuyant sur l'un des axes prioritaires donné par le ministère de la culture et de la communication en matière d'architecture - sensibiliser et développer la connaissance de l'architecture pour le grand public et notamment les jeunes -, la DRAC, au travers de cette nouvelle édition, réaffirme la valeur ajoutée de l'architecture dans la société. École nationale supérieure d'architecture, Conseil régional de l'ordre des architectes (CROA), Union régionale des conseils d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Maison de l'architecture, Parcs naturels régionaux, Villes et pays d'art et d'histoire, collectivités, associations, architectes et artistes montrent leur engagement et leur passion par un programme de qualité couvrant les divers courants de cette discipline. Étudiants, enseignants, familles, enfants, professionnels et amateurs sont conviés à fêter l'architecture sous toutes ses formes : danse, cinéma, arts plastiques, musique et jeu... Sont également représentées des expressions architecturales novatrices qui invitent au débat sur l'aménagement du territoire et du cadre de vie. Découvrez le programme complet sur le site Internet : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrenees

Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2016

+ abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...) d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Nom	Prénom
Profession	Société
Adresse	
Tél.	E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées . 45 rue Jacques Gamelin .
31100 Toulouse / E-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org

Note de Lecture

La Grande Arche de Laurence Cossé

Les débuts de l'histoire ont l'allure d'un conte. Le 25 mai 1983 au Palais de l'Élysée, eut lieu l'ouverture des plis du concours lancé l'année précédente par le président Mitterrand : on allait connaître le nom de l'architecte, dont le projet avait été retenu pour l'édifice destiné à être implanté à la Défense dans le prolongement de l'axe Louvre – Concorde - Étoile.

Parmi les 424 projets admis, le jury international en avait retenu 4. Le choix final revenait à Mitterrand qui s'en était beaucoup entretenu avec ses conseillers, notamment Robert Lion lequel avait présidé ce jury. Le projet choisi se présentait sous la forme d'un cube évidé d'une arête de 100 mètres ; il se situait dans l'axe Concorde-Etoile mais avec un léger décalage de 6,5°. Son auteur présentait ainsi son projet : « Un cube ouvert, une fenêtre sur le monde, comme un point d'orgue provisoire sur l'avenue, avec un regard sur l'avenir ».

Le jury avait ainsi explicité son choix de ce projet : « Pour la clarté de son concept, pour sa force symbolique, pour la simplicité de son expression et pour l'exactitude en même temps que la poésie qui se dégage de l'architecture proposée ».

L'époque voyait se distinguer une cohorte d'architectes stars qui d'un bout à l'autre de la planète convoitaient les commandes les plus prestigieuses ; parmi ces noms, les supputations sur le nom de l'auteur du cube, appelé rapidement l'Arche, allaient bon train.

La lecture du nom de Johan Otto Von Spreckelsen, un architecte danois âgé de 54 ans, inconnu, qui avait répondu au concours en simple association avec un ingénieur, Erik Reitzel, suscita la stupeur. Ce ne fut que plusieurs heures après la proclamation du résultat qu'on le trouva pour l'en informer ; il était sur son bateau avec son épouse en train de pêcher. On apprit alors que l'œuvre construite de cet architecte enseignant à l'Académie royale des Beaux Arts de Copenhague comptait sa maison et 4 églises.

Le 1^{er} juin, accompagné de Reitzel, il est reçu par Mitterrand ; son épouse Karen est présente.

Loin de déconsidérer le projet, la surprise née du choix de cet inconnu semble avoir contribué à le magnifier, comme le dit Laurence Cossé avec élégance : « Y a-t-il gloire plus pure que celle qui couronne un inconnu sans ambition autre qu'artistique, non pas au terme d'une intrigue, ou d'une lutte de pouvoir ou de quelque autre stratégie sociale, mais à l'issue d'un concours anonyme, en reconnaissance de la force et de la beauté d'une œuvre d'art ? Y a-t-il joie plus claire ? ».

Le choix de ce projet suscite alors de nombreux commentaires ; par exemple on regarde les églises qu'il a réalisées antérieurement pour y chercher les références au cube. Le léger désaxement interprété par certains comme une manière de se jouer de la linéarité de l'axe, est en fait imputable à la présence de réseaux souterrains. Dans ce trait du projet Paul Andreu voit « la magnifique exploitation d'une contrainte ».

La discrétion souvent reconnue chez Spreckelsen demeure dans la manière dont il parle de son travail : « Dès le début, nous avons travaillé sur des maquettes de quartier. Nous avons expérimenté les volumes possibles, les échelles. En choisissant une forme différente des bâtiments proches (la tour Fiat et ses 200 mètres de hauteur, ou la voûte triangulaire du CNIT) nous n'avions pas à nous mesurer à eux, à être plus haut ou plus étendu au soiv. »

Durant les deux années suivantes, le projet entre dans la phase préparatoire à sa réalisation et Spreckelsen se trouve pris dans un complexe jeu d'acteurs mettant en présence politiques, grands commis de l'Etat mandatés au titre de la maîtrise d'ouvrage, architectes et ingénieurs.

Le programme du Centre international de la Communication que doit abriter l'Arche, était jusque là resté très vague. Il semble bien que ces incertitudes proviennent du fait que la volonté de réaliser un édifice en ce lieu répondait d'abord à un geste politique associé à la célébration du bicentenaire de la Révolution. En 1986, il sera même remis en cause suite à la politique de rigueur budgétaire décidée par le nouveau gouvernement issu des élections.

La mise en place du projet implique en outre d'importantes études techniques concernant la structure, les matériaux, leur mise en œuvre et le déroulement du chantier. Spreckelsen n'a jamais disposé de bureau d'études techniques ; Lion et Belmont acteurs de la maîtrise d'ouvrage lui conseillent de s'associer avec un architecte disposant d'un tel service. Ce sera Paul Andreu : architecte et polytechnicien, il est le chef de l'agence des ADP (Aéroports de Paris) et compte à son actif un grand nombre de réalisations. Il devient maître d'œuvre de réalisation.

Le serment que, selon Dauge, se fait alors Andreu, d'agir en « samouraï serviteur de l'œuvre » : « ce truc irréalisable, on va le réaliser », le conduit à une mainmise sur la suite interprétée ainsi par Laurence Cossé : « Entre les dessins de l'architecte et la réalité de la construction, il va y avoir, il y a des quantités d'intervenants : des puissances comme Andreu ou Bouygues, des ingénieurs et des techniciens qui parlent des langages à eux, des juristes et des financiers, des ouvriers avec des machines énormes [...] ». Pour ses églises, au Danemark, c'était différent. Il faisait les plans à lui seul, il choisissait les briques, les céramiques, le gros verre. Le maçon construisait à l'ancienne [...] ».

Cet écart avec la vision qu'avait Spreckelsen de son projet et de sa réalisation, se révèle le 20 juin 1985 au moment de la remise de l'avant-projet définitif général, ceci dix jours avant la date limite de l'ouverture du chantier : « C'est le moment des choix irrévocables et Spreckelsen vit chacun d'eux comme un arrachement. Non, le marbre de Figaia ne sera pas retenu. Non, ce n'est pas sérieux, un nuage en verre même assis sur une forêt de piliers : le vent va s'engouffrer dans l'ouverture de l'arche avec une force terrible. Non, le sous-toit n'aura pas de caissons à l'antique, on va faire l'inverse et lui donner la forme d'une « tablette de chocolat, ce sera très bien ; estimez-vous heureux qu'on ait écarté l'idée de Bouygues d'un sous-toit lisse. Non, c'est décidé depuis des mois, on ne revient pas là-dessus, les façades intérieures ne seront pas tendues de verre comme les façades extérieures. Question de budget, vous le savez bien. Le jardin sur le toit, non, cela aussi serait trop cher [...] Et celui qui dit non, c'est l'impératif technique, c'est la contrainte financière, c'est l'obligation de tenir les délais, c'est l'implacable réalité, c'est Paul Andreu [...] ».

A lire les propos tenus plus tard par plusieurs personnes à Laurence Cossé, et qu'elle rapporte dans son roman, se profile l'image d'un homme qui se transforme en un héros solitaire, malheureux et tragique : « Il a rêvé une splendeur à quoi il tenait absolument – comme on veut retinir un rêve. Mais il est impossible que ce rêve passe tel quel à la réalité. Spreckelsen le sait. Il ne veut pas le savoir. Il veut et ne veut pas. Il ne sait pas. C'est intenable ».

Le 1^{er} juin 1985 il rentre au Danemark. Le 9 juillet suivant a lieu, en son absence la pose de la première pierre par Mitterrand. Le chantier continue. Laurence Cossé en retrace attentivement l'évolution : « le défi à ce stade du gros œuvre, est de bâtir un monument qui tient à la fois du génie civil, avec son profil de sculpture géante, et du bâtiment, dans la mesure où c'est aussi un immeuble de bureaux ».



Mais un coup de théâtre survient avec les élections du printemps 1986. Le ministre du budget du nouveau gouvernement, Juppé, entend faire des économies et il décide l'arrêt du Carrefour de la Communication pour livrer aux promoteurs privés l'Arche et les espaces proches.

« Maintenant Spreckelsen se demande s'il n'aurait pas conçu un dé. Le dé avec lequel il est joué ». Et le 31 juillet de cette même année, après une dernière rencontre avec Mitterrand, il présente sa démission. Le procès verbal précise que la mission d'achèvement de l'Arche est confiée à ADP représenté par Paul Andreu. Cette décision n'est révélée qu'à l'automne.

Dans « Murs, murs », un journal depuis longtemps disparu, Laurence Cossé retrouve l'article qui, selon elle mériterait d'être cité en entier : « La grande Arche de la Défense a perdu son architecte. [...] Plus théoricien qu'homme de chantier, celui qui voulait baptiser son œuvre l'Arche de l'humanité s'était progressivement déchargé des questions techniques. Le renoncement au Carrefour l'aura décidé à partir tout à fait. Ce départ, plus qu'un dernier caprice, prend aujourd'hui l'allure d'un geste symbolique. [...] Quand les travaux seront terminés, rien ne transparaîtra de la stratégie de pourrissement appliquée à l'opération Tête – Défense. Il restera une superbe enveloppe, réalisée telle qu'elle avait été conçue, mais privée d'âme et vide. Ou plutôt saturée de bureaux ».

Néanmoins le chantier ne s'arrête pas ; Laurence Cossé continue à en retracer toutes les phases avec la même attention : durant 1987 habillage de verre des façades extérieures, construction des planchers et des cloisons à l'intérieur, coulage de la première méga-poutre du toit...

Le 18 mars 1987, la nouvelle de la mort de Spreckelsen survenue à Copenhague deux jours avant, arrive à Paris.

Revenant sur cette mort qui fut imputée à un cancer, ceux qui le côtoyèrent dans la réalisation de l'Arche, invoquent d'autres significations qui retrouvent les mythologies sacrificielles associées à l'activité des artistes.

« Il a été brutalisé dans son utopie, son ambition, sa fragilité par une opération qui était un défi incroyable. [...] Il en est mort. »

« La construction, c'est une épreuve. Il a refusé l'obstacle. Du coup, il s'est infligé une épreuve bien plus dure. [...] Mais en abandonnant il s'est fait une violence terrible. Je pense que ce type de violence se porte au corps et qu'il en est mort ».

L'Arche achevée est inaugurée le 18 juillet 1989 par Mitterrand. Karen von Spreckelsen est présente. Andreu « la revoit ce soir pour la première fois depuis la démission de Spreck, il s'attend à un mot aimable. [...] Mais non, se souvient-il, la haute dame lui dit juste que le marbre décidément est gris et le Nuage sans rapport avec le grand velum conçu par son époux ».

Gérard Ringon, sociologue.

Laurence Cossé, La Grande Arche, roman, Gallimard, 2015, 357 pages.

Sous la ville, le camp

L'architecte face au développement d'un nouveau « modèle urbain »



Une vue générale du camp de Chatila. Le camp « officiel » de l'UNRWA ceinturé par des bidonvilles à l'ouest et au sud, comprend 40 000 mètres carrés de constructions en béton. Au premier plan, camp des « Nourieh » (Tsiganes), en contre-bas de la cité sportive de Beyrouth. Les habitations sont faites de tôle ondulée, de bouts de bois et de bâches en plastique. Parfois, c'est un vieux canapé qui maintient le toit improvisé, mais le plus souvent, ce sont de vieux pneus ou des pierres qui font office de poids. ©Tarek Charara/Kaleidos

EXPOSITION À L'OMBRE DE CHATILA PAR TAREK CHARARA

À VOIR MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT À CARCASSONNE JUSQU'AU 26 JUIN 2016

<http://tcharara.photoshelter.com>

Cette exposition primée en 2004 au festival Off de Visa pour l'Image nous restitue une image à la fois tendre et sans concession du quotidien des habitants de l'un des plus tristements célèbres camps de réfugiés palestiniens au Moyen-Orient, celui de Chatila, au sud de Beyrouth. Les premières tentes dressées dans l'urgence après l'exil forcé, en 1948, ont laissé place à un camp en dur prévu pour 8 000 personnes et qui en compte

le double aujourd'hui. Privées de leurs droits civils et politiques, oubliées de tous, ces familles palestiniennes s'efforcent de conserver leur dignité et d'espérer pour leurs enfants une vie meilleure, malgré la promiscuité et le dénuement, dans une ville si dense que la lumière ne parvient que difficilement au pied des immeubles. L'ombre qui plane sur les habitants porte aussi le poids des massacres puis des sièges et des guerres qui se

Du réfugié de guerre au sans-abri, du sinistré économique au migrant écologique, l'ONU estime que d'ici 2030, deux milliards de personnes dans le monde seront en situation d'habitat précaire. Après la ville historique, puis la ville pavillonnaire, on assiste à l'essor de la ville précaire, avec ses camps, ses bidonvilles, sa « Jungle »... Des maisons, mais aussi des restaurants, des commerces, des équipements culturels et religieux voient le jour dans ces marges où la vie reprend ses droits, avec ses lieux de rencontre, ses petits boulots, ses trafics en tout genre. Qu'est-ce que ces villes non programmées, auto-construites, ont-elles à nous apprendre ? Contre la logique de la destruction, qu'on a vue encore tout récemment à l'œuvre à Calais où la moitié de la « Jungle » a été rasée, de plus en plus de voix s'élèvent en faveur du respect et de l'amélioration de l'existant. Pour interroger cette forme urbaine et son devenir, le CAUE de l'Aude a convié deux architectes et un philosophe de l'urbain à nous présenter leurs contributions dans ce Cahier Spécial de Plan Libre.

Fuyant la guerre israélo-arabe de 1948, des familles palestiniennes ont trouvé refuge sous des tentes, à Chatila, aux portes de Beyrouth (Liban). Les conditions du retour n'ayant jamais été réunies, ces familles sont demeurées sur place, dans ce qui est devenu le plus ancien camp de réfugiés palestiniens au Moyen-Orient. En trois générations, les tentes ont laissé place à des immeubles puis à une ville dense, plusieurs fois détruite, lors des différents épisodes de la guerre au Liban. **Maxim Julian, architecte**, retrace comment, sous la contrainte spatiale, le camp s'est développé à la verticale et métamorphosé en un centre urbain attractif pour toute une population de déshérités qui déborde largement, désormais, la seule communauté palestinienne.

En mars 2016, après une décision préfectorale, la partie sud de la Jungle de Calais où 5 000 migrants avaient construit, seuls ou avec l'aide de bénévoles, des baraques et des lieux de vie collectifs, a été entièrement détruite. En s'appuyant sur les travaux de relevé et de compréhension de ses étudiants à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, **Cyrille Hanappe, architecte**, tire des enseignements et nous livre, à la lumière de ce que fut la fondation de Rome, la leçon de Calais.

Enfin, au-delà de l'urgence à fournir un toit aux réfugiés et au sans-abris, **Thierry Paquet, philosophe de l'urbain**, questionne la dimension existentielle de l'habiter selon la définition d'Heidegger : « être-présent-au-monde-et-à-autrui ». Comment, selon cette acception, peut-on *habiter* un campement de réfugiés ?

TABLE-RONDE ORGANISÉE PAR LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT, À CARCASSONNE. 13 MAI 2016 À 18H30

ont succédées à Chatila. Il fallait le regard sensible et pudique de Tarek Charara, photographe né en Allemagne d'un père libanais et d'une mère allemande, pour sortir de l'ombre ces visages et ces lieux inoubliables. Il est l'auteur en 2005 aux éditions de l'Etnicelles, de « À l'ombre de Chatila », préfacé par Laila Shahid, dont les photos, qui ont fait l'objet de nombreuses expositions, viennent ici en regard du récit de Maxim Julian.

CHATILA de la tente à la ville

Histoire et évolution d'un camp, par Maxim Julian

MAXIM JULIAN EST ARCHITECTE, ORIGINAIRe DU LIBAN. MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES, DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES ET DU CENTRE DES CULTURES DE L'HABITER (CCHa), IL A FONDÉ ET DIRIGÉ L'AGENCE SYNOPSIS À TOULOUSE.



Chatila, camp des «Nourieh» (Tsiganes). Les enfants sont partout ! ©Tarek Charara/Kaleidos

L'évolution démographique du camp de réfugiés palestiniens de Chatila est étroitement liée aux événements historiques affectant le Liban et le peuple Palestinien en exode au Liban. Pour cela il est très difficile de décrire l'évolution du camp et surtout de comprendre sa situation actuelle sans revenir sur les événements clés qui ont ponctué son histoire depuis sa création jusqu'à nos jours. Suite à la guerre israélo-arabe déclenchée par la proclamation de l'État d'Israël, en 1948, qui s'est conclue par la défaite des armées arabes, les Palestiniens fuient ou sont expulsés massivement de leurs villes et villages et 250 000 d'entre eux trouvent refuge au Liban. C'est la Nakba¹. Ces populations seront réparties sur plusieurs régions en favorisant le regroupement des familles originaires des mêmes villages de Palestine.

L'histoire du camp de Chatila commence lorsqu'un « déplacé » palestinien ne pouvant plus payer un loyer à Beyrouth décide de s'installer sous une tente qu'il plante dans la zone dite Horch², au sud de Beyrouth. Aidé par un notable Beyrouthin, il obtient de l'UNRWA³ vingt mille tentes (de 9 à 16m² par tente) dans le but de regrouper plusieurs familles sur un même terrain dont Monsieur Chatila est mandataire. Ce terrain est une propriété privée et il appartient à une famille libanaise du nom de « Saab ». Les premières familles originaires de 3 ou 4 villages en Palestine s'installent en 1949 sous des tentes en tissu. En 1951, l'UNRWA loue le terrain d'une superficie de 40 000 m² à Monsieur Chatila et le camp prend son caractère officiel de camp de réfugiés palestiniens. Il est baptisé « camp de Chatila » en référence à l'homme qui a permis sa réalisation. L'UNRWA est désormais le gestionnaire officiel du camp.

Six ans après l'édification du camp, six hivers et six étés passés sous des tentes usées par le soleil et les intempéries, les premières constructions rudimentaires apparaissent, et ceci, malgré l'interdiction formelle du gouvernement libanais de consolider les tentes par peur de pérenniser ces installations. Des murs en parpaing posés au ras du sol, souvent sans fondation, et un toit en tôle appelé zinc⁴ sont désormais la nouvelle forme d'habitat du camp de Chatila.

La crise politique de 1958⁵ qui secoue le Liban nécessitant l'intervention des forces américaines détourne l'attention de l'État libanais des camps de réfugiés. C'est à cette période que le camp va connaître la période la plus anarchique de son développement et la mutation de l'espace du camp vers un bidonville. En 1959, Chatila accueille les premiers habitants non palestiniens ; des travailleurs syriens venus travailler dans la « reconstruction » du Liban. À cette période, le nombre d'habitants va dépasser les trois mille. Le 3 novembre 1969, lors des rencontre qui ont lieu au Caire entre l'OLP⁶ et l'armée Libanaise pour mettre fin aux affrontements entre les parties, l'OLP obtient de devenir le gestionnaire officiel des camps de réfugiés. L'UNRWA maintient, pour sa part, ses activités d'assistance sociale, éducative et médicale auprès de la population. L'OLP entame de grands chantiers à Chatila; travaux d'assainissement, réseau d'eau potable, électricité, etc. Cette période d'effervescence se traduit par l'évolution rapide de l'habitat. Les maisons à deux étages sont construites dès 1970.

Cette évolution démographique s'accompagne d'une évolution sociale, l'habitant du camp passant du statut de réfugié humilié au statut de militant et résistant. L'extension et la densification du camp s'accélère, les derniers espaces libres disparaissent, les rues se resserrent, entraînant avec elles la suppression de la végétation. Le 12 septembre 1970, un conflit sanglant (« Septembre noir ») éclate en Jordanie qui oppose l'OLP et le régime Hachémite du Roi. Des centaines de familles et de hauts responsables de l'OLP arrivent au Liban et plus précisément à Chatila. L'occupation du sol étant à son maximum, Chatila va connaître une densification par la verticale pour pouvoir répondre aux besoins des nouveaux arrivants. À noter que ce modèle de densification va s'opérer sur les constructions existantes réalisées quelques années auparavant et sans aucune étude préalable autorisant ces surélévations, qui portent alors sur plusieurs étages. Au cours de cette décennie, de nouvelles lois autorisant les réfugiés à circuler librement entre les camps accentue ce phénomène de densification. En effet, la proximité de Chatila avec le centre ville de Beyrouth exerce une forte attraction sur toute une jeunesse à la recherche d'un emploi dans la capitale libanaise.

En 1974-75, la guerre civile éclate au Liban. La société libanaise est alors profondément divisée par la question palestinienne. De nombreuses familles fuient le Nord et l'Est du pays, régions majoritairement hostiles aux Palestiniens, et trouvent refuge dans le Sud, à Chatila. Parmi elles, 1700 habitants du camp de «Tel al Zaatar ». En 1982, l'armée israélienne entre au Liban; du 16 au 18 septembre a lieu à Chatila un des massacres les plus ignobles dans l'histoire des Palestiniens au Liban. Des milliers de civils, enfants, femmes et personnes âgées, sont assassinés à l'arme blanche. Ce crime, commandité par Ariel Sharon (alors ministre de la défense israélienne) et exécuté par Tony Hebeayaa, chef des Phalangistes libanais, ne sera jamais jugé. Poursuivi pour crime de guerre, Tony Hebeayaa mourra dans une voiture piégée quelques mois avant sa comparution devant le Tribunal mondial de la Haye et Ariel Sharon, protégé par sa maladie, deviendra « invisible » malgré sa responsabilité dans ce massacre.

Chatila n'aura pas beaucoup de répit. En février 1985, alors que la mémoire des victimes entache encore les murs, la milice Amal⁷ appuyée par le régime syrien entreprend d'éradiquer l'organisation de l'OLP. Le camp de Chatila est détruit à 85%, celui de Sabra à 100%.... La reconstruction du camp démarre dès 1991, suite à un plan de relogement aidé par le gouvernement et des financements extérieurs au pays. En 1994, la population du camp de Chatila atteint huit mille personnes contre dix huit mille en 2011, toujours sur la même assiette foncière de 40 000 m². Depuis 2011, début de la guerre en Syrie, Chatila n'est plus la même.

¹Expression signifiant la catastrophe ou le désastre, devenu le nom symbolisant l'exode de la population arabe palestinienne après la défaite des armées arabes dans la guerre israélo-arabe de 1948. Environ 750 000 Arabes palestiniens fuient ou sont expulsés de leurs villes et villages et se voient refuser tout droit au retour jusqu'à nos jours.

²Mot arabe signifiant grand jardin ou parc

³Office de secours et de travaux des Nations-Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

⁴Expression désignant une tôle métallique. Les premières tôles ou « zinc » utilisées proviennent des barils de pétroles. Le « zinc » devient un symbole repris par des artistes s'exprimant sur la cause palestinienne.

BIBLIOGRAPHIE

«L'évolution des banlieues de Beyrouth dans les deux dernières décennies» In Bouhdiba (A.) et Chevallier (D.) (ed) : La ville arabe dans l'Islam, CNRS et Ceres, 1982.

«L'espace du camp et la reproduction du provisoire: les camps de réfugiés palestiniens de Wihdat et de Jabal Hussein à Amman» In Bocco (R.) et Djallil (M.) (eds.) : Moyen Orient : migrations, démocratisation et médiations, Paris, PUF : 83-89, 1994.

« Quatre heures à Chatila. Jean Genet. Revue d'études palestiniennes », n° 6 : 3-10, 1983.

«Création et évolution d'un camp palestinien de la banlieue Sud de Beyrouth. Bourj El-Barajneh. Politiques urbaines dans le Monde Arabe. » GOROKHOFF (P.), Études sur le Monde Arabe, n° 1, Lyon : 313-330, 1984.

«Politiques urbaines dans la banlieue Sud de Beyrouth» HARB EL-KAK (M.), Les Cahiers du Cermoc n° 14, Beyrouth, 1996.

«Les camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth: dynamiques internes et articulations à leur environnement immédiat» MAURIAT (J.), Mémoire de Maîtrise, université Paris-X Nanterre, 1997.

« Etude urbaine et architecturale sur Chatila » LYDEN-SWIFT (J.)

« Voir et Agir, CHATILA, les femmes et les enfants » Piningre (D.), Film documentaire, 56min.

Nous ne pouvons plus à ce jour parler d'un camp de réfugiés palestiniens : la population actuelle dépasse les vingt deux mille cinq cent personnes et les palestiniens forment quasiment une minorité. Les immeubles actuels de cinq à six étages sont loin de pouvoir offrir un logement décent pour les familles ; l'eau courante, la lumière naturelle et l'électricité sont rares. L'infrastructure et les services sont déficients voire dangereux. En arpentant Chatila, la première question qui viendra à l'esprit : comment tout cela est-il possible ? Grandir à Chatila aujourd'hui est plus que jamais un acte de résistance ; même si la solidarité est la plus grande puissance des réfugiés, on ne peut que s'inquiéter de l'avenir de ces enfants qui grandissent loin des arbres et de la lumière, enfermés dans 40 000 m² de béton et de parpaings qui risquent de s'écrouler à tout moment.

Dans son projet intitulé « Chatila n'existe pas », l'artiste Patrick Pavan veut réagir à ce qu'il a vu et senti sur place, et dont personne ne parle à l'extérieur du camp. Retracer l'histoire de Chatila revient à rendre hommage à l'Humanité, afin que les camps qui essaient dans le monde ne soient pas passés sous silence comme à Chatila et que ces « déportés », morts ou vifs, ne soient pas purement et simplement rayés de l'Histoire.

Maxim Julian, 26 avril 2016

UN CAMP POUR L'OUBLI

Ce qui frappe en premier lieu toute personne s'interrogeant au sujet des camps au Liban, est cette forme de négation de ces espaces comme territoires urbains à part entière. En 1996, dans le projet intitulé Elyssar lancé par le gouvernement de l'ex Premier ministre Rafiq Hariri pour réaménager la banlieue sud de Beyrouth, toutes les zones touchées par le projet étaient décrites avec précision dans le plan-masse, mais sur la carte, le camp de Chatila, au cœur de la zone concernée, était identifié par un espace blanc. Ce statut urbain d'exception des camps au Liban est lié en particulier au fait que leur gestion est affectée à une entité extérieure (l'UNRWA).



Chatila. Les enfants ont un horizon plombé par les ruines. Mal acceptés par la société civile libanaise, les réfugiés palestiniens n'ont pas le droit de propriété. ©Tarek Charara/Kaleidos

SALUBRITÉ DU CAMP

La vie à Chatila est marquée par la très mauvaise qualité des réseaux élémentaires. Le camp n'est pas relié au réseau électrique de Beyrouth. Pour pallier ce manque, les réfugiés ont installé des générateurs qui fournissent l'électricité aux habitants qui ont les moyens de s'y abonner. L'UNRWA livre 2000 litres de fuel par mois pour leur fonctionnement.



Chatila, camp de l'UNRWA. Devant la maison de la famille Al Hindawi. Une ruelle étroite plongée dans l'obscurité même en plein jour. ©Tarek Charara/Kaleidos

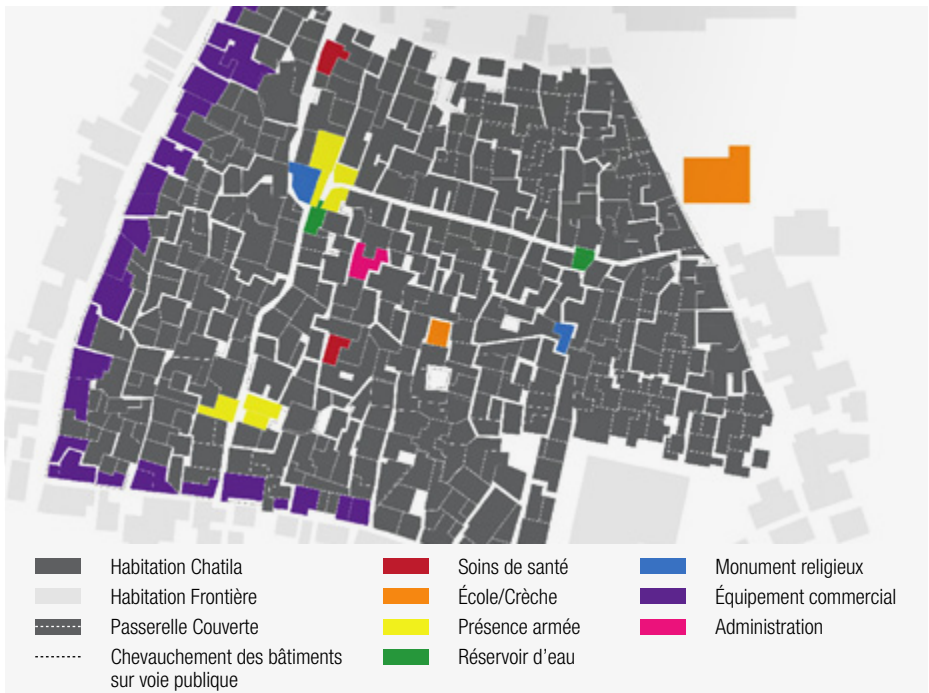
EMPLACEMENT DU CAMP

Les camps de réfugiés palestiniens au Liban, plus d'une dizaine, sont parmi les camps de réfugiés les plus anciens au monde. Ils sont habités par trois générations, dont seule la première a connu la Palestine. Chatila est l'un de ces camps qui présente pour le visiteur toutes les caractéristiques d'un bidonville: superposition de logements en parpaing brut, absence de tout type de règlement, densité non planifiée et manque évident des divers services. Le camp de Chatila, environ 18 000 personnes entassées sur quatre hectares est situé sur la commune de Ghobeiri, en bordure sud de la limite communale de Beyrouth. La particularité principale de ce camp, outre sa présence le long d'une grande voie d'accès de la capitale, est son inscription dans un territoire fragmenté et partagé, à l'image de la banlieue-sud de la ville de Beyrouth. C'est de ce contexte dont il faut tenir compte pour mettre en évidence les dynamiques internes de Chatila, isolé en plein cœur de l'agglomération beyrouthine.



LIMITE URBAINE ET EXTENSION

L'État libanais reconnaît comme camps officiels uniquement ceux établis par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (LRCS) et l'UNRWA avec son autorisation. Ils sont les seuls à bénéficier des services de l'UNRWA (école maternelle et élémentaire, soins médicaux, assainissement, etc). Au-delà de la limite définie en 1948 (3942m²), les ramifications résidentielles venues répondre à la demande croissante de logement et construites sans autorisations des organisations et de l'État, comme le quartier Sabra, sont classées comme des « rajouts ». Ces fragments de quartier sont négligés par l'État et par la plupart des ONG locales et palestiniennes. Les conditions de vie y sont bien plus mauvaises que dans le camp « officiel » de Chatila. Seul le quartier de Sabra présente des continuités morphologiques avec le camp. Mais Sabra et Chatila restent intimement liés et marqués à vie par leur histoire commune



Plan du camp de Chatila

DÉMOGRAPHIE

Une étude récente sur le développement urbain du camp de Chatila a classé ce dernier comme « taudis » (Fawaz et Peillen, 2003). De son côté, le règlement d'urbanisme ne considère plus le camp comme un camp de réfugiés depuis que sa composition démographique a considérablement changé ces dernières années : des ressortissants 13% libanais, 17% syriens et 10% parmi plein d'autre (égyptiens, somaliens, sri-lankais...), vivent dans les camps, attirés par des loyers à très faible coût comparés à ceux des autres quartiers de la ville.

TYPOLOGIE DE L'HABITAT

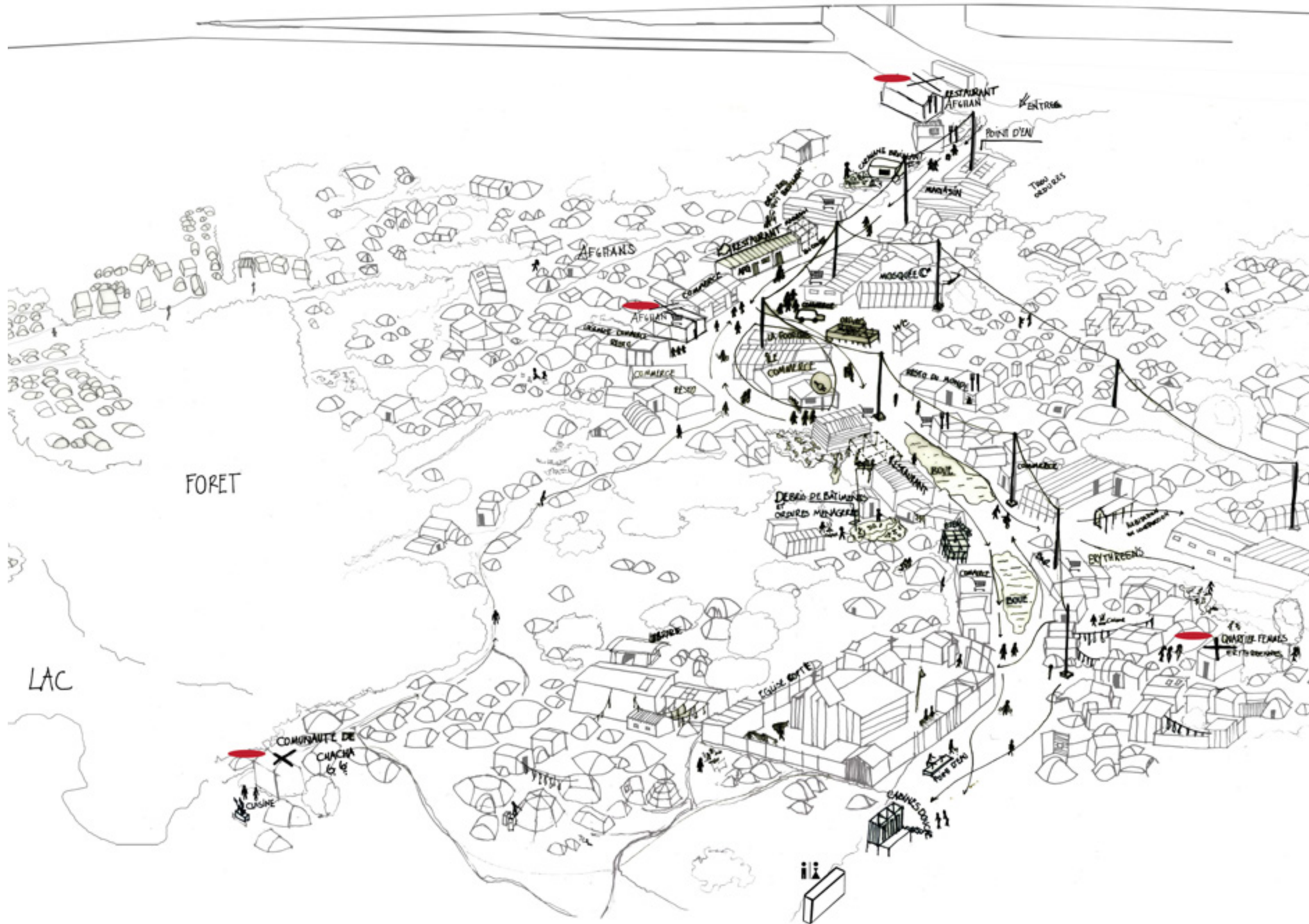
Entre 1985 et 1990, lors de la « guerre des camps », Chatila est presque entièrement détruit. La reconstruction démarre en 1991 à un rythme tellement effréné que le gouvernement libanais interdit dès 1994 toute nouvelle construction. Les chantiers se poursuivront malgré tout jusqu'en 1997. Reflets de cette histoire mouvementée, on peut distinguer à Chatila trois types d'habitats :

- Au cœur du camp, les anciennes habitations

- Concentrées dans la zone sud-est du camp, les constructions de l'UNRWA de 1992-1993, petites habitations à deux étages, rudimentaires et peu coûteuses, mais qui permettaient de loger tous ceux que la guerre civile avait déplacé.
- Enfin, et c'est sans doute le phénomène le plus intéressant, toute la zone périphérique du camp (« Sabra ») est aujourd'hui totalement occupée par des immeubles de sept ou huit étages. Ils ont été construits à partir de 1993 en partie grâce à l'argent de Palestiniens rentrés des pays du Golfe après l'opération « Tempête du désert », et de Libanais qui y investissent.



Illustration © Jordana Lyden-Swift



LA NOUVELLE ROME ? *par Cyrille Hanappe*

CYRILLE HANAPPE EST ARCHITECTE. CRÉATEUR ET ASSOCIÉ DE L'AGENCE AIR AVEC OLIVIER LECLERCQ, IL ENSEIGNE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - BELLEVILLE. SES ENSEIGNEMENTS PORTENT SUR L'ARCHITECTURE EN ÉCONOMIE FAIBLE, SUR LES RISQUES MAJEURS ET SUR L'URGENCE.

Avril 2016... excursion sur le Mont Palatin qui domine Rome et le Forum... À un endroit un panneau : « Ici était la maison de Romulus, fondateur de Rome ». Le lieu a été identifié par un différentiel dans les argiles souterraines, qui indique clairement le positionnement de plusieurs cabanes faites d'un mélange de terre crue et de petits troncs d'arbres, dont les toitures étaient sans doute un entrelacs de branches coupées... Cinq ou six maisons, implantées dans un ordre basé sur l'usage pour quelques habitants. Romulus, le réprouvé, l'abandonné avec « Jumeau Rémus, élevés par une louve (le Lupanar) mais plus certainement par une prostituée (« Lupa » également, qui donnerait le terme Lupanar) ; Romulus venait de creuser le sillon qui marquait cette ville et venait aussi de tuer son frère qui avait commis l'affront de franchir le sillon. Romulus fondait une ville qui serait ouverte à tous les réprouvés, les esclaves échappés, les fugitifs qui n'avaient pour seul devoir que d'amener avec eux une poignée de leur terre d'origine pour enrichir le sol de la ville. Une ville qui verrait bientôt ses limites car elle n'était au début constituée que d'hommes qui devraient aller chercher par la violence les femmes qui permettraient à la ville de se survivre... Misère, dénuement, adversité... mais une volonté qui en ferait bientôt la ville la plus extraordinaire de son époque et qui changerait l'histoire de toute l'humanité, « puisque le plan de Rome est la carte du Monde »¹.

Comment ne pas penser à cela dans la Jungle de Calais, creuset des peuples du monde entier venus s'échouer dans l'espoir d'un nouveau départ et d'une vie meilleure.

En octobre 2015, sept mille personnes y habitaient, et la Jungle constituait ainsi la deuxième plus grande ville de l'agglomération calaisienne.

Nous travaillions depuis plusieurs années avec les étudiants de l'Ecole d'Architecture Paris Belleville sur la question de l'urbanité des formes d'implantations informelles, des quartiers précaires, des bidonvilles. D'abord en Haïti (2011-2012), puis en Ile de France (2013-2014) et enfin dans le Calaisis et le Dunkerquois (2015). Nous avions identifié depuis longtemps que si l'on trouvait dans le bidonville misère et précarité, ce n'était pas le bidonville qui en était la cause, et que parmi les nombreux risques auxquels les habitants sont exposés, le pire est celui des expulsions incessantes par les autorités, car la force à chaque fois à reconstruire dans des situations toujours plus difficiles. Nous avions aussi relevé que dans de nombreux cas, les rares personnes ayant fini par bénéficier d'un logement social classique n'avaient cessé de revenir dans le bidonville et y conservaient si possible leur maison, y retrouvant manifestement quelque chose qu'ils n'avaient pas dans les appartements « aux normes ».

Le bidonville pose de nombreuses questions aux architectes, à ceux dont le travail est de dessiner le cadre de vie. Affranchi des règles et des normes de la construction moderne, il donne à vivre des qualités fondamentales que cette dernière a perdu depuis longtemps. Les règles de la propriété privée et la valeur du foncier ont amené à figer les lignes du dedans et du dehors, ce qu'on appelle communément l'espace privé et l'espace public et à en faire des lignes stériles intangibles dans la ville contemporaine. Dans la ville informelle, ces lignes sont beaucoup plus souples, et permettent une appropriation des espaces partagés qui en font des espaces de convivialité offerts à tous. Stany Cambot² rappelle comment il n'y avait pas moins de cinq mots en Algérois pour décrire la gradation de l'espace privé vers l'espace public dans la Casbah d'Alger, gradation que l'urbanisme colonial n'aura de cesse de mettre à bas. La Jungle de Calais, comme d'autres lieux d'habitats informels en France, donne à voir la nécessité, la force et la qualité de cette gradation qui permet de gérer les rapports entre les habitants ainsi que les relations avec les visiteurs. Elles prennent des dimensions sophistiquées dans les habitats des soudanais ou des érythréens, où la précision architecturale des relations au sein des ensembles de logements est particulièrement poussée ; les constructions sont ainsi très différentes en fonction de leurs usages :

Des constructions basses et sombres pour conserver la chaleur et protéger de la lumière pour les unités de sommeil ; au contraire des unités hautes, lumineuses et ventilées pour les salles à manger et les cuisines ; des constructions assez hermétiques et hautes pour les stockages de nourriture. Tous ces bâtiments s'articulent autour d'une cour à une seule entrée principale, mais avec de nombreuses ouvertures vers l'extérieur qui ne sont que partiellement fermées par des branches ou des objets divers et en tout cas visuellement ouvertes.

Ces architectures ouvrent également des champs en terme de Développement Durable. Alors que les politiques architecturales écologiques en France ne reposent que sur les questions d'économie d'énergie, c'est une approche beaucoup plus large qui est ici à l'œuvre, qui renvoie à la définition de la commission Brundtland en 1987. Le Développement Durable se trouve à la croisée des développements économiques, sociaux, et environnementaux.

(suite en page 10)

¹ Joachim Du Bellay « Qui voudrait figurer la romaine grandeur », in « Les Antiquités de Rome », 1558

² « Villes Nomades – Histoires Clandestines de la Modernité », Stany Cambot pour Echelle Inconnue, Eteropia France/Rhizome, Paris 2016, 186p.

SUR LA ROUTE DE L'ÉGLISE
8 NATIONALITÉS, MAJORITÉ D'AFGHANS, KURDES ET IRAKIENS

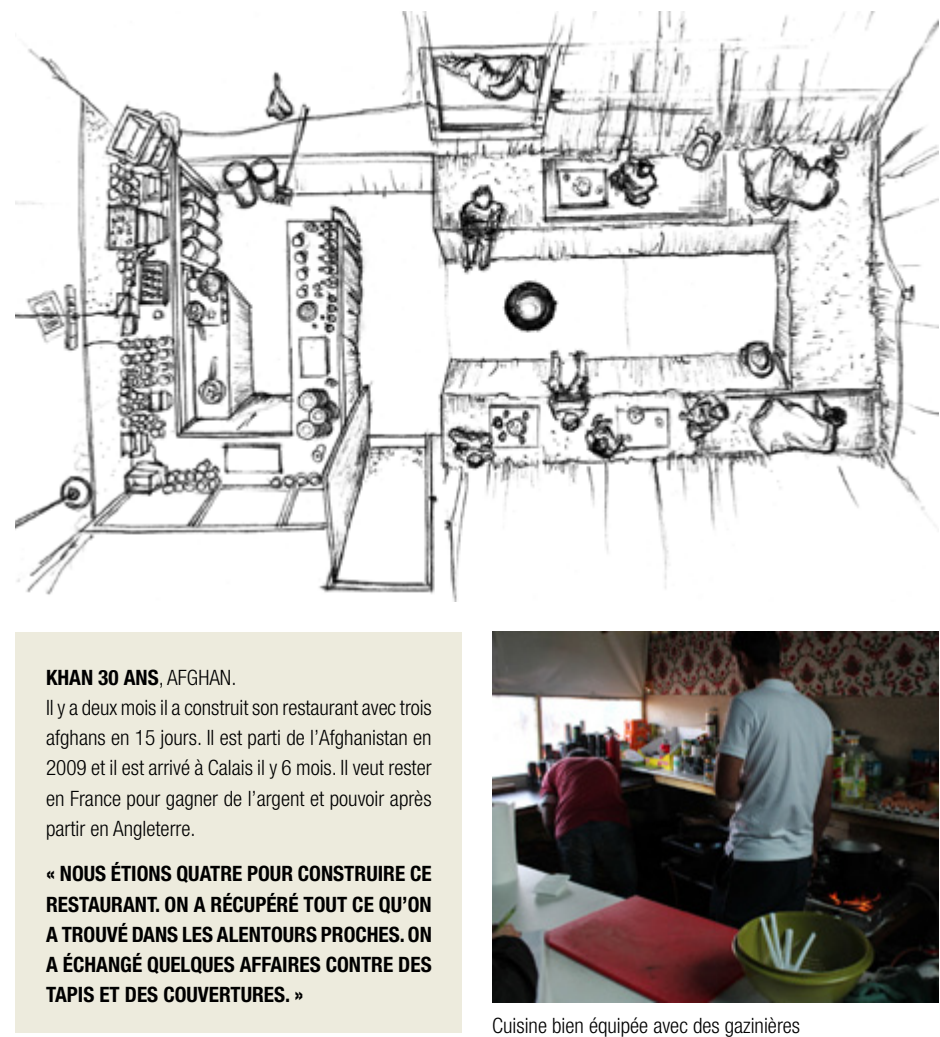


PLAN DES DESTRUCTIONS

DE FÉVRIER À MARS 2016

L'ENTRÉE

LE RESTAURANT DE KAHN



Cuisine bien équipée avec des gazinières



Ce qui frappe de prime abord est le recours assez systématique au recyclage, ainsi qu'au principe de réversibilité des constructions. La liste des éléments relève d'un inventaire infini, où la réutilisation de matériaux, qu'ils soient issus de la filière du bâtiment ou celle de l'industrie est première : bois recyclé bien sur, mais aussi palettes de plastiques, bâches de camion, filets en plastique ou en corde d'emballages industriels, tubes PVC d'évacuations, couvercles de bouteilles plastiques, boîtes en métal, couvertures de déménagement, barrières de chantier ajourées ou non.... Ces matériaux sont dans quasi tous les cas utilisés de manière à pouvoir être démontés et réutilisés à nouveau ensuite.

Par ailleurs, la gestion de l'énergie est optimisée, ainsi que l'isolation et la ventilation des bâtiments. Il n'y a pratiquement pas de moyen de chauffage et ces points sont regardés avec une attention particulière de la part des usagers pour être parfaitement isolés. Des inventions apparaissent qu'un architecte n'avait pensé jusqu'ici, comme cette structure faite en tuyaux de PVC qui permet tout à la fois d'assurer la structure et la ventilation de la maison.

Enfin, c'est au niveau de l'urbanisme général que l'observation de la Jungle est la plus troublante. Aldo Rossi dans « l'Architecture de la Ville »³, identifiait les trois permanences qui définissent la ville historique européenne : le viaire (les chemins et les routes), les monuments (une église, une chapelle, un monument funéraire demeurent à travers les siècles) et les zones d'habitat. Nous travaillons dans la jungle de Calais depuis ses premiers jours, en mars 2015 : Force est de constater que les règles Rossiennes s'appliquent très rigoureusement en son sein : que les sentes de la Lande sont devenues des chemins et puis des routes, que les chapelles et les lieux de culte musulmans sont peu à peu devenus des églises et des mosquées ; que les zones d'habitat n'ont jamais changé, mais se sont améliorées au fur et à mesure des investissements de chacun.

Las, en mai 2016, l'Etat, revenant sur sa promesse qui remontait aux origines de la jungle de laisser tranquille les réfugiés en son sein, a détruit sa moitié sud, espérant ainsi régler le problème que lui posait sa « dérive autogestionnaire ». Le besoin de logement étant primordial, s'est ensuivi ce qui se passe à chaque fois que l'on détruit un bidonville : ses habitants se sont déplacés pour en recréer d'autres ailleurs - la plupart dans la partie nord de la jungle, d'autres dans d'autres villes côtières : Grande Synthe, Boulogne, Dieppe, Caen et jusque Roscoff en Bretagne.

Nous militons depuis des années contre la démolition des bidonvilles et pour leur amélioration car nous savons que c'est le meilleur moyen d'amener leurs habitants à pouvoir en sortir un jour. Les tissus d'entraides économiques et sociaux qui s'y trouvent ne peuvent jamais se retrouver quand les machines étatiques tentent de s'y substituer artificiellement. Le camp de containers créé par l'Etat dans la Jungle de Calais est à ce titre particulièrement caricatural ; les habitants n'ont droit à aucune initiative ni à aucune appropriation des lieux, celles-ci étant systématiquement réduites à néant quand elles commencent à apparaître sous quelque forme. Les réfugiés y sont traités comme des numéros à nourrir, à laver et à faire dormir sans prise en compte d'une quelconque humanité de leur part.

Les dessins ci-contre sont un témoignage de la vie qui a existé dans la Jungle de Calais jusqu'en mars 2016 pour la partie sud, et qui existe encore dans la partie nord. Montrer et nommer, c'est donner une identité aux personnes et aux lieux, c'est dire que cela a existé, qu'il ne s'agissait pas d'un magma informe qu'il ne convenait pas de détruire.

Le Droit à la Ville est un Droit de l'Homme, cette recherche s'en veut un témoignage.

Cyrille Hanappe – 26 avril 2015

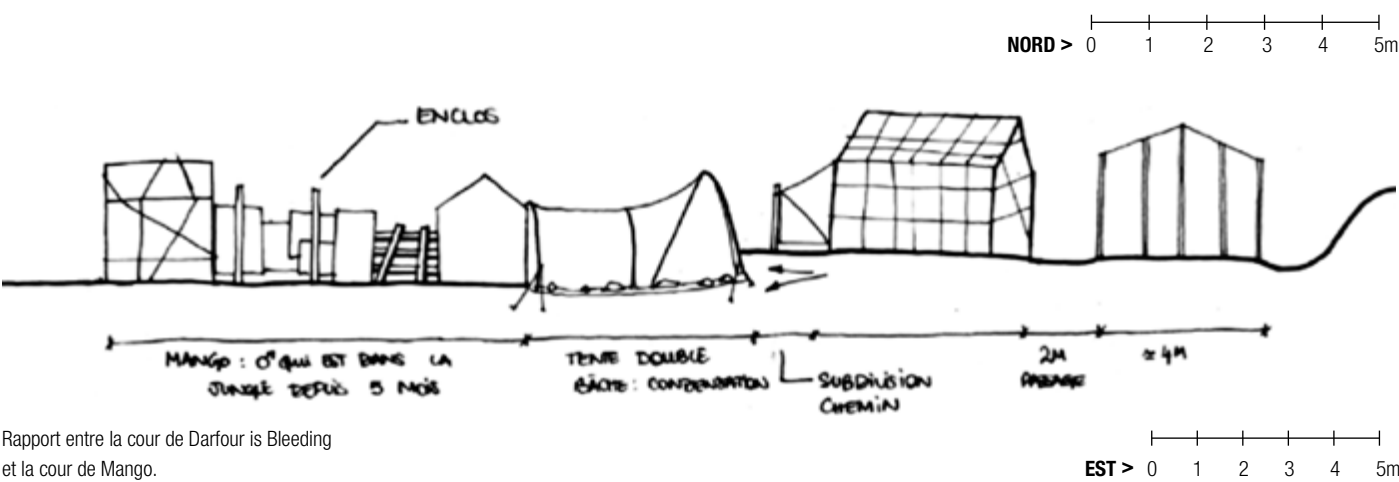
SUR LE CHEMIN DES DUNES

COUR DE MANGO



MANGO 45 ANS, SOUDANAIS.

Il parle couramment grec et anglais. Il travaillait dans un atelier bois à Athènes, mais est parti à cause de la crise. Il a passé 5 mois dans la jungle. Il voudrait retourner en Grèce si la situation s'améliore.



Rapport entre la cour de Darfour is Bleeding
et la cour de Mango.

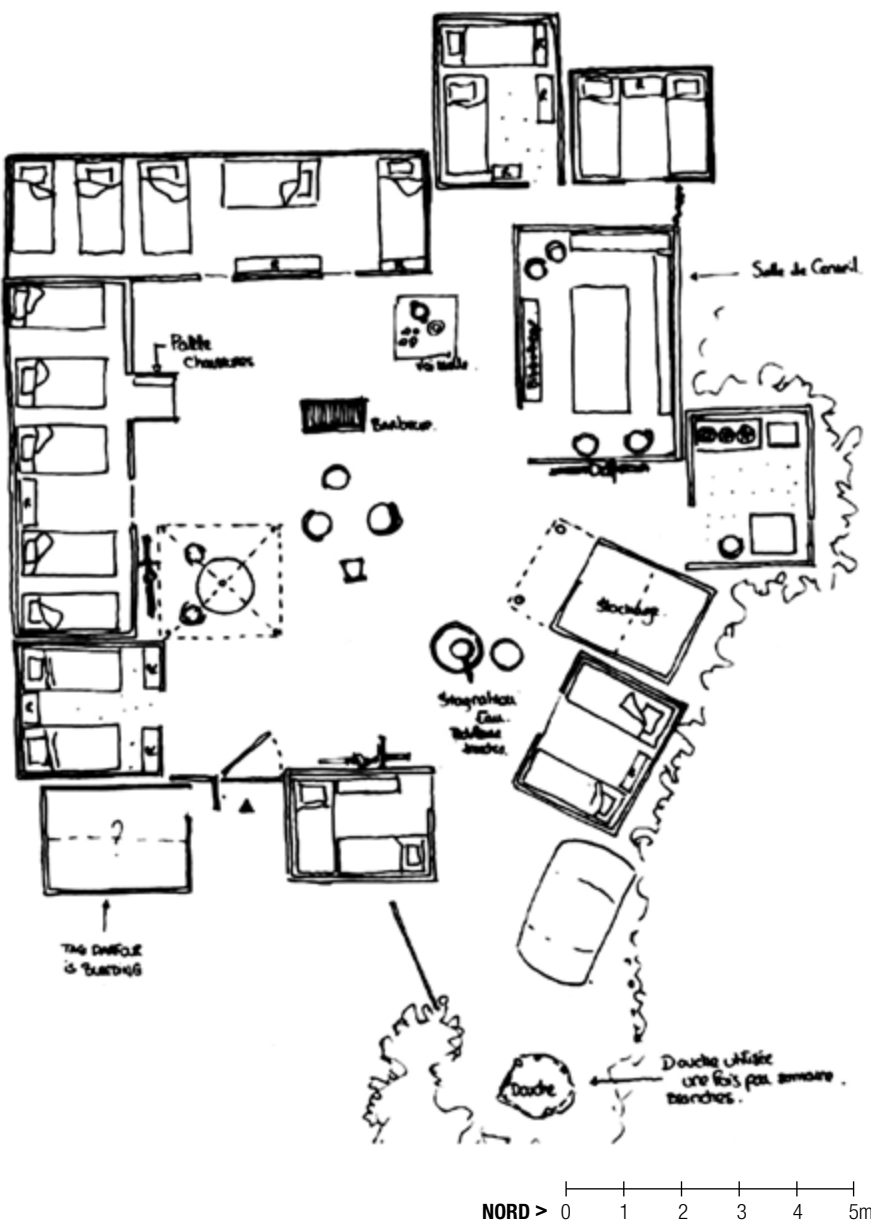
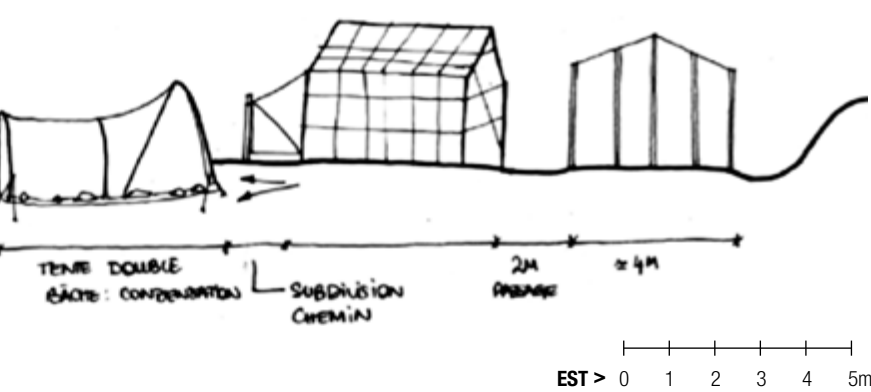
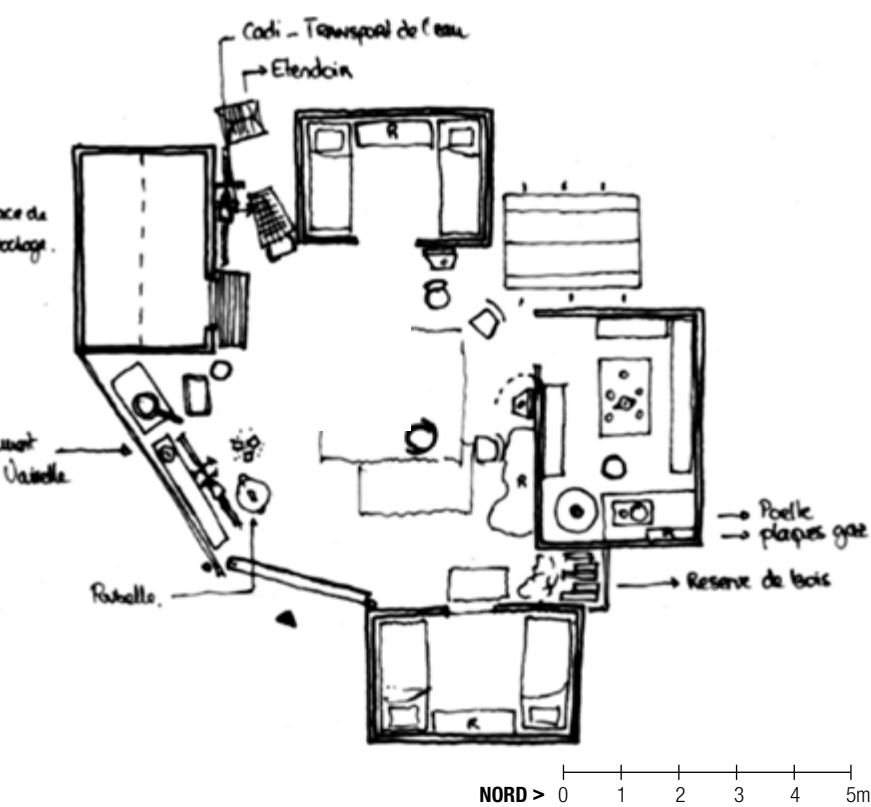
SUR LE CHEMIN DES DUNES
COUR DE DARFOUR IS BLEEDING

GRANDE UNITÉ DE 22 PERSONNES.

L'ilot est directement sur l'entrée et débient son propre espace privé, indépendant de la rue. Organisés autour d'une cour carrée, ils sont équipés d'une cuisine, d'un espace de stockage, et d'une salle de réunion. Ils ont également construit une douche d'appoint, mais n'ayant pas accès à l'eau, elle ne sert que ponctuellement pour se changer. Nous avons été conviés à la salle de conseil pour expliquer notre rôle et manger des dattes. C'est donc en présence des 22 hommes que nous discutons des nécessités primaires de la zone.

L'accès à l'eau et au gaz leur permettrait d'être indépendants de salam et de ne pas perdre une journée entière dans le centre Jules Ferry.

Ils ont un réel problème de moustiques en raison de la stagnation de l'eau et craignent des propagations de maladies.



THIERRY PAQUOT
PHILOSOPHE DE L'URBAIN,
PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS
(Institut d'urbanisme de Paris, Paris XII-Val-de-Marne)
AUTEUR DE NOMBREUX OUVRAGES
DONT *DÉSASTRES URBAINS.*
LES VILLES MEURENT AUSSI

(La Découverte, 2015), EST ÉGALEMENT
LE RHAPSODE DE LA REVUE
L'ESPRIT DES VILLES.

Généralement le « migrant » quitte son village ou son quartier de ville pour échapper, non seulement à une vie quotidienne devenue difficile (coupures d'eau et d'électricité, pénurie de certains produits alimentaires, systèmes de santé, de transport et d'éducation particulièrement désorganisés), mais à des conditions politiques instables et violentes et à un état de guerre civile qui met en péril sa propre vie et celle de ses proches. Partir devient un impératif de survie et de dignité, et ne correspond pas, comme pour les premiers immigrés, à un séjour de quelques mois ou années dans un autre pays plus riche que le sien, afin d'y travailler et d'économiser de quoi s'établir chez soi, un peu plus tard... On connaît la suite : l'immigré tarde à rentrer au pays et préfère que sa famille le rejoigne (ce qu'on a nommé « le regroupement familial », peut-être est-il mieux *ici* que *là-bas*, même si *ce ici* n'est guère accueillant ? Pourquoi ? Certainement pour mille et une raisons qui diffèrent d'un immigré à un autre : travail régulier rémunéré, sécurité sociale pour sa famille, école pour ses enfants, logement social, mœurs moins contraignantes, liberté d'expression, etc.

« migrant » ne ressemble pas à l'immigré-type (souvent un paysan sans terre et sans formation qui tente sa chance sur les chantiers de l'ancienne métropole, qui effectue deux migrations en une, de la campagne à la ville, de son pays à un autre), c'est souvent une personne scolarisée, diplômée, ayant un emploi dans une ville de son pays, qui est conduit, malgré lui, au départ. Son pays est devenu invivable, le népotisme ou la dictature qui y règne empêche toute amélioration, les djihadistes et les militaires là (souvent des « enfants-soldats » drogués) enlèvent, tuent et violent en toute impunité, les libertés élémentaires sont bafouées, bref, la seule solution consiste à tenter de s'installer *ailleurs*, d'abord seul, puis avec sa famille. Ce « migrant » ignore qu'il va effectuer un véritable parcours du combattant semé d'embûches, de trahises, d'entourloupes et d'humiliations. Tous les récits contournent le passeur s'avère un gangster, qui abandonne sa « marchandise » au milieu du gué (ou de la mer dans des embarcations incertaines) ; les policiers et douaniers répriment et suspectent plus qu'ils n'aident, orientent et accompagnent les « migrants » dans leurs démarches en vue de faire valoir certains droits ; les conditions sanitaires et de logement dans les camps pour les parquer et les trier sont irrespectueuses du droit international et souvent indignes et peu sûres, du moins pour les femmes et les enfants et adolescents isolés, ces derniers étant de plus en plus nombreux. Bien sûr, rares sont les interprètes mis à leur disposition par les autorités, seules des organisations non gouvernementales leur apportent un peu de réconfort.

« Cités de transit », « campements », « zones d'attente », « jungles », « centres d'accueil », « ghettos », « squats », « bidonvilles », ces termes ne recouvrent pas toujours les mêmes réalités, mais leurs habitants partagent la même galère. En effet, il s'agit à chaque fois d'une habitation non choisie, souvent illégale et spontanée, qui n'a pas vocation à se pérenniser. Or, si les « camps d'urgence » (en cas de déplacements de population à cause d'une guerre ou d'un séisme et autres catastrophes « naturelles ») relèvent d'une institution (comme le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ou HCR, mais aussi des ONG, comme Médecins sans frontières), il en existe d'autres, totalement improvisés, instables, insalubres et dangereux. Leur nombre varie selon les sources (de 450 à

PEUT-ON *HABITER* UN CAMPEMENT DE RÉFUGIÉS ?

Thierry Paquot

plusieurs milliers dans le monde), une chose est sûre : ils sont tous en situation de tensions, tant guerrières que conflictuelles. Certains camps abritent des réfugiés à quelques kilomètres des combats, d'autres logent des populations « ennemies » ou refusées par les riverains. Comment y survit-on ? Les enquêtes d'anthropologiques, les rapports des médecins, les reportages des journalistes, les récits des réfugié-e-s, font état de tout un éventail large de pathologies, tant physiques et organiques que psychologiques et mentales. Michel Agier résume les approches purement misérabilistes ou policières du camp, aussi dans l'introduction à *Un monde de camps* (La Découverte, 2014) il écrit : « les camps sont des lieux d'un relatif enfermement mais ils sont aussi des carrefours cosmopolites », à partir desquels une « resocialisation » est envisageable, tout comme une nouvelle unité. Les encampé-e-s peuvent y trouver du boulot, à défaut d'exercer leur métier, appartenir à des réseaux de sociabilité, contribuer à l'amélioration du camp (construction de bâtiments à usages collectifs, entretien de jardins partagés, création d'écoles improvisées, mise en place de cours d'alphabétisation, organisation de l'aide aux malades et personnes handicapées, services culturels...), bref, transformer le camp en une sorte de « brouillon de ville », d'esquisse de quartier, avec ses rythmes, ses activités, ses responsabilités. L'on connaît des camps, à proximité d'une ville, qui après plusieurs modifications, en constituent une sorte de prolongement, ils commencent alors à faire corps avec elle... Mais ne rêvons pas, la condition humaine dans n'importe quel camp n'est jamais celle de la liberté sereine.

« Une habitation n'est pas une « boîte » standardisée, un garage amélioré, une « machine à habiter », que sais-je encore ? Elle exprime l'hospitalité. Celle-ci ne dépend pas de son coût, mais de sa politesse envers les habitants. »

Peut-on savoir ce qu'*habiter* un camp pourrait bien signifier ? « Habiter » ne veut pas dire « loger », sinon n'importe qui, n'importe où, qui disposerait d'une paillasse dans un endroit à l'abri des intempéries serait en condition d'habiter. Il convient de distinguer « l'habitabilité » d'« habiter ». L'habitabilité représente la qualité d'une habitation, caractérisée par un ensemble d'intentions comme l'orientation, l'isolation, des matériaux amènes, un agencement judicieux des pièces, etc. Une habitation n'est pas une « boîte » standardisée, un garage amélioré, une « machine à habiter », que sais-je encore ? Elle exprime l'hospitalité. Celle-ci ne dépend pas de son coût, mais de sa politesse envers les habitants. Un logement pataud, anxigène, indigne, oppressif, blessant, ne possède aucune habitabilité. Par contre, une habitation aimable, joyeuse, qui offre à chacun son coin tout en assurant à tous un confort chaleureux, peut importe alors sa géométrie et sa fonctionnalité, elle satisfera sa mission : accueillir du mieux possible celles et ceux qui y résident. Une telle habitabilité (parfois faite de bric-à-brac) associe également les a-côtés du logement, son jardin si c'est une maison, le hall d'entrée et l'escalier, si c'est un immeuble, le quartier et les itinéraires ordinaires que l'on pratique quotidiennement, d'où l'importance de la végétation, des arbres, de l'éclairage, de la largeur du trottoir, d'un mobilier urbain qui combine simplicité, commodité, solidité et beauté, de l'amabilité des voisins... Ces « petits riens » contribuent incontestablement au plaisir du « chez soi ».



Un manège improvisé parmi les ruines du camp pour les enfants de Chatila, Liban. ©Tarek Charara/Kaleidos (2015)

Nous savons tous comment un désagrément, un seul, comme une nuisance sonore, suffit à rompre cette harmonie et à rendre cet endroit invivable. Cette habitabilité est l'affaire de tous : le bailleur, la mairie, l'architecte, l'urbaniste, le paysagiste, les commerçants, les autres habitants et vous-même. Dans le cas d'un camp de réfugiés la marge de manœuvre de ces derniers est bien limitée, contraints qu'ils sont par l'institution qui les contrôle ou par la clandestinité de leur installation, nécessairement précaire. Pourtant, tout comme durant la seconde guerre mondiale certains camps allemands (il ne s'agit aucunement, bien sûr, des camps de concentration où régnait une logique de mort organisée) bénéficiaient de quelques améliorations produites par les internés, les « jungles » peuvent aussi, dans des cas exceptionnels, voir leurs abris de fortune consolidés, décorés, perfectionnés et leurs alentours cimentés et entretenus, tout comme les sanitaires, par quelques campé-nés. Dans ces cas, l'habitabilité a progressé, grâce au travail et à l'ingéniosité de quelques un-e-s avec le soutien de tous... Quelques témoignages vont dans ce sens, démontrant la capacité des humains à réagir à des conditions de détention inhumaines en déployant, justement, une plus grande humanité.

« Habiter » ne correspond aucunement avec l'habitabilité. Certes, les conditions de vie d'un individu n'ignorent pas la beauté d'un lieu, la disposition de son habitation, l'environnement dans lequel il réside, ses relations avec les autres habitants, son plaisir à être ici, etc. Mais si « habiter » est le propre de l'homme, il ne s'agit pas d'architecture, de logement, de « politique de la ville », de sécurité sociale, de travail... J'ai souvent entendu des architectes vouloir *apprendre* aux habitants à habiter, d'un d'entre eux confia à l'anthropologue Colette Pétonnet qu'il avait « fait » la cuisine petite afin que la famille habite la salle-à-manger ! Pas plus l'architecte que l'enseignant, le prêtre, le député ou le médecin ne peuvent aider quiconque à habiter. Là, tout individu se retrouve seul. C'est son affaire. Il ne peut aucunement rendre responsable de sa *difficulté à être* quelqu'un d'autre que lui. Jean-Paul Sartre insiste sur cette responsabilité spécifique de tout humain à être libre du *projet* qu'il met en œuvre. Le projet dont il parle n'équivaut pas à celui d'un architecte ou d'un urbaniste. Il vise à unir tout individu, comme « organisme pratique à son environnement » (*Critique de la raison dialectique*, Gallimard, 1960, p.337) Pour Sartre, l'être n'existe qu'en *projet*, il n'est que ce qu'il fait, entreprendre, actionner...

« un refuge dans un camp n'habite sa vie que si, et seulement si, il œuvre à enclencher ce qui lui permettra d'être auprès des autres, de lui-même et du monde... »

Le verbe « habiter » est emprunté au latin habitare, qui signifie « avoir souvent », son dérivé habitudo, va donner en français « habitude », il veut aussi dire « demeurer ». Vers 1050 « habiter » exprime l'idée de « rester quelque part », d'occuper une « demeure ». À la fin du XV^e siècle, « habiter un pays », revient à le peupler. Quant aux mots « habitant » et « habitante », ils ne remplacent ceux d'« habitateur » et d'« habitouse » que très progressivement, ainsi le *Dictionnaire de l'Académie française*, dans son édition de 1842, les mentionne encore. « Habiter » consiste à « exister », à *être-présent-au-monde-et-à-autrui*. Ceci n'est pas donné à tout le monde, il faut pouvoir assurer le « il y a », que formule Heidegger dans « Temps et Être » (1962), qui complète et réoriente *L'Être et Temps* (1927). « Il y a temps », car le temps n'existe pas en lui-même, à l'extérieur de nous, c'est chacun qui le temporalise en agissant, sachant que ne rien faire est aussi une action... Ainsi un réfugié dans un camp n'habite sa vie que si, et seulement si, il œuvre à enclencher ce qui lui permettra d'être auprès des autres, de lui-même et du monde... Peu importe qu'on lui distribue un plateau repas, qu'on lui autorise une douche, qu'on lui apprenne une autre langue que la sienne, s'il n'arrive pas à exister, c'est-à-dire à se placer au-devant de lui, comme l'exprime le latin *existere*, avec *ex* (-hors de-) et *sistere* (« être placé », « se montrer »). Aussi n'habite-t-on pas un camp, pas plus qu'une maison ou un village. On habite sa langue à partir de laquelle on nomme ce qui constitue son monde. Tout exilé, migrant, déplacé, réfugié ne peut construire son existence qu'avec les mots de sa langue, l'intonation de son accent, la diversité des synonymes, la puissance du silence, la jouissance des jeux de mots, la narrativité d'une histoire, de son histoire...

Martin Heidegger répond le 10 novembre 1946 à Jean Beaufret (1907-1982), un jeune philosophe qui lui posait plusieurs questions, ce texte sera publié sous le titre de *Lettre sur l'humanisme* (1946, traduction française par Roger Munier, *Questions III*, Gallimard, 1966) où nous lisons: « Le langage est la maison de l'Être. Dans son abri, habite l'homme. » (p.74) Heidegger vient de retracer à grands traits l'histoire de l'« humanisme », et se demande s'il faut encore s'intéresser à cet « isme » qui n'a su éviter la guerre et son cortège d'atrocités ? , n'appartient-il pas à tous ces « ismes » qui contribuent à la « dévastation du langage » ? Ne convient-il pas plutôt de penser l'Être ? Mais comment le penser ? Heidegger suggère par le langage qui s'avère la maison de l'Être. L'humanisme n'est aucunement une préoccupation pour Heidegger, il préfère s'attarder sur la manière dont le langage sert à abriter l'Être de l'humain, son *humainité*. Dans cette lettre il précise : « L'homme ne se déploie en son être qu'en tant qu'il est interpellé par l'Être et habite son là. »

C'est seulement à partir de cette interpellation qu'il 'a' trouvé cela en quoi son être habite. C'est seulement à partir de cet habiter qu'il 'a' le 'langage' comme l'abri qui garde en son être son caractère ekstastique. » Le terme ancien et rare d'« être » vient du latin *atrium*, qui va aussi donner aussi en français « être » et désigne non pas la maison matérielle, construite en pierre ou en brique, mais la maison en tant que demeure pour le séjour sur terre de tout humain, ce que Heidegger entend par « Habitation ». C'est par la langue que celle-ci accueille l'Être dans son être. Un peu plus tard, il revient sur la signification du verbe « habiter », dans « Hebel, l'ami de la maison » (conférence de 1958, traduite par Julien Hervier, *Questions III*, Gallimard, 1966), où il note :



Jacob Riis, Logement misérable pour ouvriers pauvres à New York à la fin du XIX^e siècle ©DR (1 January 1889)

« Si nous parvenons à penser le verbe 'habiter' avec suffisamment d'ampleur et de sens, il nous nomme la façon dont les hommes accomplissent sur terre et sous la voûte du ciel leur migration de la naissance vers la mort. » La maison ne correspond pas à un logement, elle est le « monde ». L'humain vient au monde ajouter son monde aux mondes déjà-là. Son monde associe le réel et le virtuel, cette imagination sans cesse renouvelée qui accompagne et parfois précède son désir d'existence. Nous retrouvons dans cette formulation des propos déjà tenus dans « Bâtir Habiter Penser », conférence de 1951 (traduction française, *Essais et Conférences*, Gallimard, 1958), où il explique que le destin de tout homme consiste à ménager le Quadriparti : « Dans la libération de la terre, dans l'accueil du ciel, dans l'attente des divins, dans la conduite des mortels l'habitation se révèle comme le ménage quadruple du Quadriparti. Ménager veut dire : avoir sous sa garde l'être du Quadriparti. Ce que l'on a sous sa garde doit être mis à l'abri. » Comment ? Il répond : en séjournant parmi les choses. C'est ainsi que les mortels assurent l'unité des quatre composantes du Quadriparti. La phrase, peut-être, la plus importante de cette conférence est la suivante : « Si dur et si pénible que soit le manque d'habitations, si sérieux qu'il soit comme entrave et comme menace, la véritable crise de l'habitation ne consiste pas dans le manque de logements. La vraie crise de l'habitation, d'ailleurs, remonte dans le passé plus haut que les guerres mondiales et que les destructions, plus haut que l'accroissement de la population terrestre et que la situation de l'ouvrier d'industrie. La véritable crise de l'habitation réside en ceci que les mortels en sont toujours à chercher l'être de l'habitation et qu'il leur faut apprendre à habiter. Et que dire alors si le déracinement de l'homme consistait en ceci que, d'aucune manière, il ne considère encore la véritable crise de l'habitation comme étant la crise ? Dès que l'homme, toutefois, considère le déracinement, celui-ci déjà n'est plus une misère. Justement considéré et bien retenu, il est le seul appel qui invite les mortels à habiter. »

« C'est par le langage que nous déployons notre être, en paix et harmonieusement avec les choses qui nous sont familières. »

L'Allemagne vaincue constate les ruines de ses villes et l'ampleur de la « crise du logement », Heidegger soulève un autre problème, celui de la difficulté à habiter ce monde, et cela précise-t-il ne résulte pas du manque réel de logements mais des conditions mêmes de « l'homme moderne » qui l'empêchent à habiter. Et cela remonte bien avant la guerre... Avant le productivisme et sa mécanisation généralisée qui produisent la « dévastation » écrit-il. Au professeur Tezuka, de l'université impériale de Tokyo, qui le visite en 1953 et évoque le comte Shuzo Kuki, qui été son étudiant dans les années trente, Heidegger raconte : « Il y a quelque temps, j'ai nommé (bien malhabilement) la langue : 'la maison de l'être'. Si l'homme, par la parole de sa langue, habite dans la requête que l'être lui adresse, alors nous autres Européens, nous habitions, il faut le présumer, une toute autre maison que l'homme d'Extrême-Orient. » (*Acheminement vers la parole*, traduit par François Féder, Gallimard, 1976, p.90) Heidegger craint que la traduction soit impossible et qu'ainsi il ne soit guère facile de parler de maison à maison... C'est pour cela qu'il considère que le mot n'exprime pas une seule et même chose, il fait signe. Le mot « signe », en allemand, *Wink* est un geste qui donne à voir, du reste le verbe *Winken*, « faire un tel geste » dérive d'un terme franc, *wingian* qui a donné en français, « guigner », qui veut dire « faire signe de l'œil à quelqu'un », qu'on retrouve dans le mot « guignon ». « Faire signe » revient à « apparaître », c'est-à-dire à ouvrir à la présence...

Le 18 juillet 1962, Martin Heidegger, à la demande de son fils Jörg, prononce une conférence devant des enseignants des lycées techniques, « Langue de tradition et langue technique » (traduction française de Michel Haar, Bruxelles, Lebeer-Hossmann, 1990) inspirée par sa lecture critique de *Cybernétique* et société de Norbert Wiener. Il questionne l'utilité de l'outil afin de comprendre en quoi il est, ou non, au service non pas des hommes mais de leur humanité. La technique dans son déploiement inconsidéré et non maîtrisé (je pense au nucléaire) entraîne les humains, non seulement à se soumettre à ses impératifs tout en parlant « techniquement » entre eux. La langue, selon Heidegger est « le monde intermédiaire entre l'esprit humain et les objets ». Une nouvelle langue, celle de l'ordinateur qui ne se veut qu'information, devient hégémonique. Suite à Wilhelm von Humboldt, Heidegger

considère la langue « comme expression, à savoir d'un dedans – l'âme – par un dehors – la voix et l'écriture. » (p.37) L'informatique vient contrecarrer les principales caractéristiques de la langue (avec ses hésitations, ses équivoques, son bégaiement, ses silences, ses jeux de mots, ses lapsus,...) et imposer son univers mental et sa rationalité binaire. « Tradition, explique Heidegger, n'est pas pure et simple passation, mais préservation de l'initial, sauvegarde de nouvelles possibilités de la langue déjà parlée. C'est celle-ci qui renferme l'informulé et en fait don. » (p.43) L'ordinateur ignore l'informulé et par conséquent n'adhère aucunement à une logique du don, mais à une logique du standard. Le langage technique, malgré son universalité, sa rapidité de circulation, l'efficacité de sa tuyauterie, équivaut à un appauvrissement par rapport à la « langue maternelle ».

C'est par elle que nous déployons notre être, en paix et harmonieusement avec les choses qui nous sont familières. Ces habitudes, tant par leur présence qu'avec les mots pour les dire, participent à cet « habiter » qui assure à chacun la combinaison des trois spécificités de tout humain : être situationnel, relationnel et sensoriel. Si je reprends chacun de ces termes, j'obtiens : un jeu de territorialités (se situer est aussi posséder une adresse géographique ou virtuelle, se nourrir de différents terroirs, participer à une vie sociale localisée, etc.), une possibilité d'échanges, de dialogues, de solidarités, d'amour (établir des relations revient à se lier, à se délier, à relier, l'on pourrait aussi dire que tout être humain est communicationnel) et exalter ses sens et ainsi mieux connaître et se connaître, car si « je sens, je suis » (tout individu est incarné, charnel, sensuel et sentimental, ce sont ses transports qui l'enrichissent, être transporté consiste à recevoir toute émotion comme une consécration de la vie, émotion vient du verbe « mouvoir »...).

Migrant, chassé de chez moi, isolé au milieu d'autres migrants avec qui je ne peux pas vraiment établir de liens, car nous ne parlons pas les mêmes langues, je n'habite pas pleinement un monde qui n'est pas le mien. Il me manque tant de choses ! Je dois d'abord être rassuré, réconforté, me maintenir propre, bien dormir, partager un repas avec d'autres, saluer le jour qui se lève, me sentir utile envers les autres, correspondre avec les miens laissés au pays, être reconnu et apprécié. L'être humain dit George Simmel est « l'être frontière qui n'a pas de frontière », encore faut-il que nos gardiens le sachent et que les « décideurs » non seulement l'admettent mais le proclament. Toute frontière – réelle ou virtuelle – brise l'élan qui nous conduit de la survie à l'existence.

Thierry Paquot, 18 avril 2016

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

ACTUALITÉS

VEILLE MARCHÉS PUBLICS

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

• **Mairie de Molas : construction d'un bâtiment à usage de cantine scolaire, activités scolaires, périscolaires et culturelles compris démolition d'un bâtiment existant (31)**

DIFFICULTÉS :

mission de base intégrant une tranche ferme de l'esquisse à l'APD et une tranche conditionnelle du PRO à la fin de la mission / remise d'un planning de réalisation détaillé.
RÉPONSE :
dans le cas de ce marché très modeste, la décision d'affirmer n'est pas une décision de son fait puisque la commune est dépendante en fonction du montant définitif du projet défini en tranche ferme, du montant des subventions qu'elle obtiendra parmi celles auxquelles elle peut prétendre. Si la décision est prise de déclarer la consultation sans suite pour intérêt général, la Mairie de Molas ne pourra que passer un marché incluant une clause contractuelle permettant une résiliation sans indemnité sur les mêmes motifs. Dans ce cas, les candidats se verraient pénalisés alors qu'ils n'ont vu aucune gêne à déposer une offre malgré la tranche conditionnelle. Par ailleurs, les frais associés à la procédure de passation sont pour une petite commune comme Molas importants et repasser le marché engendrerait des frais conséquents avec le même risque juridique de se voir opposer une procédure pour excès de pouvoir par les candidats qui ont déposé une offre. Concernant le planning, Mme le Maire souligne que les candidats avaient tous la possibilité de se rapprocher du maître d'ouvrage afin de pouvoir soulever cette difficulté et de solliciter des précisions. Aucune n'a été reçue sur ce point.

• **Mairie de Lavaur : étude et réalisation d'une école maternelle (81)**

DIFFICULTÉS :

choix de la procédure inadapté à l'opération.

RÉPONSE :

dans le cadre de la procédure, la société Themalia agit en qualité de maître d'ouvrage délégué et c'est donc cette dernière qui a entière compétence pour le choix de la procédure et la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre, conformément au code des marchés publics et à la loi MOP. La Mairie a donc demandé à ses représentants de nous apporter toutes les précisions et réponses requises. À suivre.

• **Mairie de Castanet : agrandissement et extension du cimetière et réalisation d'un local d'entrepôt (81)**

DIFFICULTÉS :

pas de Règlement de consultation.

RÉPONSE :

comme la Mairie de Castanet n'était pas tenue de lancer une procédure adaptée au vu du montant du marché de travaux de 100 000 euros ht, elle a finalement décidé de recevoir trois architectes qui présenteront leurs références et leurs honoraires.

• **Mairie de Lectoure : travaux d'aménagement d'une galerie reliant le Centre Thermal à l'Hôtel des Doctrinaires (32)**

DIFFICULTÉS :

l'avis public à la concurrence mentionnait l'obligation d'un architecte dans l'équipe de maîtrise d'œuvre. Or, l'équipe retenue XMGE (Fleurance) / Pyrénées Etudes Ingénierie (Tarbes) ne dispose pas d'architecte.

RÉPONSE :

le groupement XMGE – PEI retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux s'est adjoint les services du Cabinet d'architecture Giavarini – Villeneuve de Gimont en qualité de sous-traitant. S'agissant d'un ouvrage de génie civil (galerie souterraine), il n'y a pas obligation de PC.

• **Mairie de Villefranche de Lauragais : travaux de restructuration des écoles (31)**

DIFFICULTÉS :

parmi les documents à produire, figurait un mémoire technique « permettant d'apprécier la compréhension du programme, la méthodologie préconisée, la cohérence du prix proposé et la justification des délais (qui seront également à mentionner dans l'acte d'engagement), ainsi que tout élément jugé utile par le candidat. Le mémoire technique sera élaboré de manière à répondre explicitement à chacun des critères d'analyse des offres. Le candidat peut s'il le souhaite produire un document graphique présentant le projet du candidat et sa vision de l'opération. La forme de ce document est laissée à la libre appréciation des candidats (plans, esquisses, dessin, maquette, photo, etc...) ». Aucune indemnité n'était envisagée pour les prestations à remettre.
RÉPONSE :

la Mairie de Villefranche de Lauragais a publié un rectificatif sur la plateforme de la « Dépêche du Midi » annonces légales » où il a été indiqué que le candidat n'a pas à produire un document graphique. De plus, les offres ont été reçues et sont en cours d'analyse. Aucune d'entre elles ne comporte un document graphique ou tout autre document que l'opérateur aurait jugé utile de joindre à l'appui de son offre. L'ensemble des dossiers reçus est homogène dans sa présentation.

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DE L'ARCHITECTURE DANS LE TARN

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées, la Fédération des Architectes du Tarn et le CAUE du Tarn organisent les Rencontres départementales de l'Architecture dans le Tarn sur le thème « Architecture contemporaine et patrimoine ».

Cette manifestation aura lieu le jeudi 19 mai 2016 à partir de 14h30 au Musée Dom Robert à Sorèze.

Outre la présentation et la visite du Musée assurées par Brigitte Benneteau, conservatrice en chef des musées du Tarn, Suzanna Ferrini, architecte, Cabinet n'studio (Rome) et Sophie Gasc, directrice de l'association Dom Robert, une table-ronde sera organisée et animée par Benoît Melon, conseiller à l'architecture à la DRAC LRMP, Patrick Gironnet, DRAC LRMP, Chef de l'UDADP 81 et ABF et Bernard Voinchet, architecte et conseiller du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées.

CONSEIL DÉCENTRALISÉ DANS LE LOT

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées poursuit sa « tournée » des départements. C'est ainsi, qu'après le Tarn et Garonne en janvier, il aura le plaisir de se délocaliser à Cahors le mercredi 18 mai 2016 et d'aller à la rencontre des architectes du Lot.

JURIDIQUE

LE CODE CIVIL ÉVOLUE

L'ordonnance n°2016-131 portant réforme du droit des contrats fait évoluer le code civil. Dès le 1^{er} octobre prochain, les articles 1219 et 1220 concerneront l'exception d'inexécution, notion jusque-là uniquement jurisprudentielle et donc susceptible de variations.

Une partie pourra donc « refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave », et pourra également « suspendre l'exécution de son obligation dès lors qu'il est manifeste que son cocontractant ne s'exécutera pas à l'échéance et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour elle ». Cette suspension devra être notifiée dans les meilleurs délais.

RECOURS CONTRE UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Les conditions de recours contre les permis de construire ont été durcies suite à un récent arrêt du CE. En effet, la présomption d'intérêt à agir pour les requérants voisins est définitivement écartée par la jurisprudence. Il faut désormais démontrer l'atteinte directe du projet sur les conditions d'occupation, d'utilisation ou de jouissance du bien des requérants et ce dès la phase du dépôt du recours (CE, 10/02/2016 n°387507).

FORMATION

ACTUALITÉS DE L'ÎLOT FORMATION

SURÉLEVATION BOIS EN HABITAT INDIVIDUEL (FORMATION-ETUDE DE CAS)

Pourquoi choisir cette formation ?

De nos jours, face à la densification urbaine et à la complexité d'acquérir un habitat adapté à des besoins qui évoluent sans cesse, le prix conséquent des terrains, le besoin de place, la surélévation bois d'un habitat individuel apparaît comme une solution idéale pour agrandir sa surface habitable sans empiéter sur son terrain ou sans changer de logement. La surélévation bois offre un nombre indéniable d'avantages qui la démarque véritablement d'une surélévation classique. C'est pour répondre à un marché en pleine expansion, et à une clientèle de plus en plus variée et en demande que les architectes devront, dans l'avenir, être capable d'appréhender les différentes typologies de projet de la conception à la réalisation.

L'objectif de cette formation est de vous permettre d'appréhender la conception et la réalisation des extensions et surélévations bois au travers d'une étude de cas.

DURÉE 1 JOUR

DATE 26 MAI 2016

PUBLIC ARCHITECTES (Maîtres d'œuvre), ENTREPRISES DE CHARPENTE, ENTREPRISE GÉNÉRALES
INTERVENANT LAURENT NEGRETTO, entreprise Espace charpente

RÉDUIRE LES RISQUES AVEC UN CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ADAPTÉ (PUBLIC ET PRIVÉ)

Pourquoi choisir cette formation ?

Les architectes et maîtres d'œuvre sont confrontés à un ensemble de contraintes croissantes : leur activité est cyclique et parfois mal rémunérée, leurs missions sont souvent de plus en plus complexes, leur responsabilité est de plus en plus souvent engagée, ils font face à un grand nombre et une grande diversité d'acteurs, et enfin, la répartition des obligations se fait fréquemment à leur détriment. Le contrat permet de réduire certains risques et de conforter leur position vis-à-vis des multiples acteurs du projet. Le contrat permet aussi de mieux maîtriser la rentabilité des projets qui souvent «aturent» les capacités managériales des agences d'architectes. La bonne gestion du contrat peut enfin permettre d'éviter de coûteux contentieux.

Cette formation a pour objectif de vous permettre d'acquérir les connaissances de base de la loi, d'identifier les obligations respectives, d'analyser les responsabilités et de repérer son propre engagement afin d'analyser et d'adapter son contrat pour réduire les risques.

DURÉE 1 JOUR

DATE 15 JUIN 2016

PUBLIC ARCHITECTES ET MAÎTRES D'ŒUVRE

PRÉ-REQUIS APPORTER SON CONTRAT

INTERVENANTES

LAURENCE TURRIDANO, juriste du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
MARINA MICHAÏLOF, Diplômée DPLG.

LE SAVIEZ-VOUS...

Vous cherchez une formation sur une thématique qui n'apparaît pas sur notre catalogue, n'hésitez pas à nous exprimer votre besoin. Nous concevons des formations sur-mesure et adaptées à vos problématiques. Pour les agences, les formations peuvent se dérouler au sein de la structure ou à L'îlot 45. Pour les libéraux, nous amenons nos formations dans chaque département de la Région. Nous vous accompagnons également dans les démarches de financement.
Contact : ilot-formation@orange.fr

ACTUALITÉS DU CIFCA

DÉMARCHES DE DENSIFICATION DOUCES BIMBY

BIMBY, « construire dans mon jardin » est une nouvelle démarche d'urbanisation visant à produire du logement en agglomération, tout en optimisant le foncier et en densifiant le bâti existant. Elle repose sur l'initiative individuelle des habitants en suscitant les projets, en mettant à la disposition des habitants un conseil en matière d'architecture et d'urbanisme. Elle a pour but d'être insérée aux réflexions urbaines, retranscrite dans des documents d'urbanisme et appuyée par des filières courtes de construction. Le CIFCA (Formation Continue ENSA Toulouse), en partenariat avec l'APUMP (Association des Professionnels de l'Urbanisme en Midi Pyrénées), présente pour la 3^e année un module de 2 jours pour permettre aux professionnels, architectes, urbanistes, de s'acculturer à ces démarches et de pouvoir intégrer dans leurs compétences le conseil et l'expertise sur ces démarches.

Plusieurs communes de notre région sont en train de mettre en place ces pratiques. Pour ceux qui ont déjà suivi le premier module, il est proposé cette année un approfondissement sur la mise en œuvre et la gestion dans le cadre des documents d'urbanisme.

Les deux formations ont pour but :

- d'organiser un transfert d'expertise pour une appropriation de la démarche BIMBY
- de croiser les regards et les publics pour expérimenter autour d'exemples concrets

Le format est participatif avec des ateliers en petits groupes et des temps d'échange conséquents.

MODULE 1

DU POTENTIEL À L'ACTION 2 & 3 JUIN 2016

Les stagiaires doivent avoir une connaissance préalable des grands principes de la démarche.

MODULE 2

BIMBY ET PLU : APPROFONDIR ET MAÎTRISER LES ASPECTS CLÉS DE LA DÉMARCHE

7 & 8 JUILLET 2016 :

Les stagiaires doivent soit avoir fait la première formation, soit avoir une connaissance pratique pour pouvoir venir avec des questionnements précis qui alimenteront les échanges.

INTERVENANTS

DAVID MIET, architecte urbaniste, Agence « Villes Vivantes », docteur en architecture, pilote du projet ANR BIMBY, animateur du réseau BIMBY

DENIS CARAIRE, urbaniste OPOU, BE « la compagnie des Urbanistes », démarches de concertation

SÉBASTIEN BOIME, Urbaniste OPOU, BE « Id de Ville », spécialiste PLU

AMANDINE HERNANDEZ, architecte – médiatrice ateliers BIMBY habitants

Pour tous renseignements : Annie MONTOVANY - 05 62 11 50 63
annie.montovany@toulouse.archi.fr

L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE DES ARCHITECTES RENFORCÉE !

L'arrêté du 12 janvier 2016 publié au bulletin officiel du Ministère de la Culture du 15 février 2016 structure l'obligation déontologique de formation continue des architectes. Le nouveau dispositif d'encadrement mis en place par l'Ordre des Architectes pour guider l'architecte dans son parcours de formation prend en compte :

L'OBLIGATION DE FORMATION DE 20 H DE FORMATION SUR L'ANNÉE dont 14 h de formation professionnelle dite structurée et 6 h de colloques, événement professionnel...

OU 60 H DE FORMATION SUR 3 ANS dont 42 h de formation professionnelle structurée et 18 h de colloques, événement professionnel. L'obligation est déclarative. Les deux types de formations seront nécessaires pour remplir son obligation de formation.

LE CONTRÔLE : les CROA auront en charge deux types de contrôle (un contrôle systématique en cas de plainte pour quelque cause que ce soit et un contrôle aléatoire dont l'organisation est laissée à l'appréciation des CROA).

LA SANCTION : la première sanction est l'impossibilité d'imprimer son attestation annuelle de formation. La seconde est le plan de formation. Le CROA devra recevoir l'architecte et lui proposer un plan de formation sur lequel ce dernier s'engagera de manière contractuelle. L'architecte disposera d'un délai de 6 mois pour exécuter ce plan. S'il est défaillant, le CROA pourra voter son transfert en Chambre Régionale de Discipline.

Centre d'Entretien et d'Intervention Saint-Béat (31)



Vue extérieure du CEI

LES LEÇONS DU SITE

Pour aborder la conception et la réalisation du CEI de Chaum, nous sommes allés sur le site pour apprécier ses qualités et ses défauts, ce qui en fait le caractère.

La parcelle se situe sur une plaine d'alluvion de la Garonne. Au Nord, se trouve le centre du village de Chaum. Au Sud, on aperçoit la ligne d'arbres bordant la Garonne, les remblais de la RN125 mais surtout les montagnes, notamment le Burat, montagne emblématique du Comminges.

LE SITE, CE SONT DES RESSOURCES

La pierre et le bois que nous utiliserons de manière contemporaine et faiblement transformés, comme ancrage du projet dans son paysage.

LE TERRITOIRE, C'EST UN CLIMAT

Ici, le mauvais temps arrive du Nord-Ouest et se glisse dans la vallée de la Garonne. Dans l'implantation traditionnelle du Comminges, les fermes se développent en U autour d'une cour. La maison se place au Sud pour profiter du beau temps et de la vue, les granges se mettent en écran à l'Ouest et au Nord pour protéger la cour.

Dans le programme et dans les usages des CEI, les deux entités majeures sont l'aire de manœuvre et le garage. Nous nous sommes inspirés du modèle de la ferme à cour vernaculaire : les parties des hommes orientées vers le Sud (beau temps et vue), les parties réservées aux outils se placent en frange protectrices au Nord et à l'Ouest. Ces parties semblent être des prolongements couverts de la cour.

LE CEI COMME EXTENSION DU DOMAINE DE LA ROUTE

Cette idée de prolongation nous a paru intéressante et surtout de pouvoir l'étendre jusqu'à la route : laisser aux gens qui passent la possibilité de voir le centre en action, les hommes s'affairer autour des véhicules, charger le sel, laver les camions après intervention. La route, la cour et le garage, liés par le même sol expriment l'unité de l'ensemble, l'implicite imbrication de la route et du CEI.

SIMPLICITÉ CONSTRUCTIVE

Un des principes fondateurs du projet est de faire le CEI comme un bâtiment-outil, c'est à dire un bâtiment capable d'améliorer les actions des hommes qu'il abrite. L'outil doit être adapté à l'homme qui s'en sert et à la tâche qu'on lui demande. Les hommes du CEI ont besoin d'un édifice robuste, efficace et qui leur laisse toute liberté pour garer les véhicules et leurs équipements.

LA TOUR DE RADIO, L'EMBLÈME DU CEI

A Chaum et dans les villages avoisinant, on voit apparaître des tours de guet médiévales qui s'assemblaient en réseau pour prévenir des dangers. Le pylône pour l'antenne de radio de pierre et de bois s'élève comme un écho ses tours de guet.



plan rez-de-chaussée / R+1



plan de masse

10m



Vue extérieure du CEI

LIEU SAINT-BÉAT (31)
MAÎTRE D'OUVRAGE DIRSO
ARCHITECTE MANDATAIRE
PRAX ARCHITECTES
ARCHITECTE ASSOCIÉ AAEV
Atelier d'Architecture Pierre Edouard Verret
BET STRUCTURE BÉTON I+A
Laboratoire des structures
BET STRUCTURE BOIS CHAMBON
BET FLUIDES, HQE, THERMIQUE ECOVITALIS
BET VRD AXE INGÉNIÉRIE
ECONOMIE ET OPC ERGO
IMAGES MATHIEU BLANC
SURFACE UTILE 968 M²
CALENDRIER CONCOURS JUIN 2015
LIVRAISON OCTOBRE 2017
MONTANT DES TRAVAUX 1 750 000 € HT

Les architectes ouvrent leurs portes 3 et 4 juin 2016

accueil · point information · exposition · ateliers pédagogiques · parcours guidés

Les 3 et 4 juin 2016, l'Ordre des architectes organise la troisième édition nationale de l'événement « les architectes ouvrent leurs portes » sur tout le territoire national pour démystifier le rôle de l'architecte. Chacun pourra se familiariser avec la profession d'architecte. Des rencontres surprenantes et un accueil personnalisé attendent amateurs d'architecture, néophytes et amoureux du paysage. En Midi-Pyrénées, plus d'une centaine d'agences ouvriront leurs portes. Autant de lieux que de personnalités, de tailles d'agences, de mode de fonctionnement et de types de projets ; du particulier au public, de l'industriel au bâtiment de bureau, du projet mini à la réalisation maxi (maison individuelle, médiathèque, immeuble collectif, aménagement paysager urbain, jardin...). Sur le territoire, des initiatives collectives seront également organisées comme à Tarbes, Foix, Rodez... où les architectes investiront l'espace public.

WWW.PORTESOUVERTES.ARCHITECTES.ORG

À cette occasion, l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture MP et le CAUE de la Haute-Garonne vous accueilleront dans un pavillon (voir encadré) conçu en plein cœur de Toulouse. Découvrez le programme! Vous pourrez parcourir la nouvelle édition de l'exposition *Zoom sur les petits projets 2016*, qui cette année proposera des réalisations construites sur le territoire de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Vous pourrez vous amuser avec vos enfants autour d'un jeu. Les architectes du CAUE 31 animeront un atelier de sensibilisation pour les enfants de 8 à 12 ans à partir du jeu ARChNature. Pendant 2 heures, partez à la rencontre d'architectures d'ici et d'ailleurs et pour construire sa représentation d'une architecture désirable et accueillante. Laissez-vous guider à travers Toulouse à la découverte des agences qui auront ouvert leurs portes, des parcours guidés par les étudiants en architecture et des architectes seront organisés tout au long de ces deux journées.

WWW.MAISONARCHITECTURE-MP.ORG



©Kevin Dolmaire



©Alain Baschenis



3 et 4
juin 2016

[www.
portesouvertes.
architectes
.org](http://www.portesouvertes.architectes.org)

UN PAVILLON POUR LES JOURNÉES

LES ARCHITECTES OUVERTENT LEURS PORTES

Ces Journées Portes Ouvertes sont une formidable occasion de montrer le dynamisme, l'envie, l'innovation qui parcourt l'architecture. Une architecture qui nous surprend, nous émeut, que nous parcourons tous les jours, sans en connaître les secrets. Les quelques jours précédents l'événement seront l'occasion de voir l'espace public se transformer en un grand chantier et de partager l'effervescence de toute une équipe essentiellement bénévole où se croisent charpentiers, menuisiers, ingénieurs, (futurs) architectes, et des stagiaires de l'AFPA... Cette aventure collective aboutira à la construction du Pavillon inauguré à l'occasion des Journées Portes Ouvertes des Architectes.

Le projet propose une intervention simple et légère grâce au principe du gridshell, ne nécessitant pas de moyen de levage important, ni d'intervention lourde. Les premières recherches sur ces structures sont attribuées à Frei Otto, notamment avec le projet de Mannheim en 1974. Avec ce système structurel, le pavillon compose avec l'espace urbain et permet de franchir une portée de 9 mètres, s'ouvrant largement sur la rue pour la partie exposition, puis s'abaissant vers les ateliers des enfants.

La structure en ossature bois permet ces variations des hauteurs et de morphologie grâce à une géométrie à double courbure, réalisée en pin de section 10 par 50 millimètres. Cette structure est ensuite contreventée par une corde qui permet de rigidifier l'ensemble en ajoutant une troisième direction dans la grille en bois. Une membrane translucide se pose enfin sur la structure que l'on devine par transparence, avant de révéler toute sa présence à la nuit tombée...

Ce projet s'intègre dans une démarche plus globale de recherche à partir du travail de fin d'études de Mathieu Sudres et Simon Hulin, qui aboutira à la réalisation d'un second pavillon pour l'ENSA Toulouse au Festival des Architectures Vives à Montpellier, et qui partagera les mêmes matériaux, le même process de conception, de fabrication puis de montage. Deux pavillons qui finalement utiliseront les mêmes éléments : le bois, la brique, la corde, la toile et les systèmes de fixations que nos partenaires ont accepté de nous fournir gracieusement.

**RENDEZ-VOUS RUE ALSACE LORRAINE
À PARTIR DU 30 MAI
POUR SUIVRE CE CHANTIER !**



Ce pavillon est réalisé grâce au soutien de :

- Ordre des Architectes et Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, ENSA de Toulouse, ENSA de Grenoble
- Artilect, AFPA, Takt paysagistes, Terrell, T/E/S/S, Tournée du coq
- Blockstar, Serge Ferrari, Lahille, Macadam Garden, Navier, Symbiosphère, Sylvania, Vieu, Wurth France
- la Mairie de Toulouse, le Festival des Architectures Vives